

FAIRE

PARTICIPER

LES
CITOYENS

CAS PRATIQUES EN ÎLE-DE-FRANCE

2^E ÉDITION



FAIRE PARTICIPER LES CITOYENS, LA RESPONSABILITÉ DE CONSTRUIRE ENSEMBLE

Tirée au sort à l'été 2019, aux côtés de 149 autres citoyens français issus de l'ensemble du territoire, j'ai eu la chance de participer à un processus de démocratie participative inédit, celui de la Convention Citoyenne pour le Climat. Pendant près de 9 mois, nous avons travaillé, avec l'aide d'experts, à l'élaboration de propositions destinées à réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre de notre pays d'ici 2030, dans un esprit de justice sociale.

Pour s'attaquer au problème du changement climatique, il nous fallait créer un espace de délibération entre 150 personnes d'horizons extrêmement différents ! Sur le fond, comme sur la forme, nous avons expérimenté. En juin 2020, c'est avec fierté que nous avons remis au Président de la République et à son Gouvernement un rapport comprenant 149 mesures pour accélérer la transition de nos sociétés vers des économies et des modes de vie décarbonés.

Avec le recul, je mesure aujourd'hui ce que cette expérience a changé pour les membres de la Convention. Nombre d'entre nous se méfiaient du terme « politique » ou ne s'estimaient pas assez légitimes pour s'investir dans l'action

publique. Au fil du processus participatif, nous avons petit à petit gagné en confiance, confiance en nous et confiance en les autres. En confrontant nos vécus, en évoquant les difficultés et appréhensions face à la transition écologique, un lien humain fort s'est tissé entre les participants. Il a permis de construire un projet commun, dans lequel chacun se retrouve. **Faire de la « politique », n'est-ce pas finalement œuvrer pour le bien de la « cité »** (du grec « polis ») ? La participation citoyenne possède cette vertu unique de nous faire renouer avec le sens du collectif.

Cette expérience, en plus de m'avoir redonné confiance dans les leviers de l'action collective, m'a fait prendre conscience de ma responsabilité personnelle en tant que citoyenne, au niveau national comme local. S'investir demain dans un projet de territoire qui fait sens ? J'accepte sans hésiter. Une mise en lumière des bonnes pratiques est plus que jamais nécessaire pour inspirer d'autres citoyens, et aider les élus et porteurs de projets à s'approprier ces méthodes de participation.

Bonne lecture !

Amandine Roggeman, citoyenne.

COMMENT AVONS-NOUS PROCÉDÉ ?

La DRIEE a constitué un comité de pilotage composé des acteurs suivants : ADEME IdF, l'AMIF*, l'AREC*, Cerema IdF*, le CGDD*, la DRIEA*, l'ERC-EEDD*, FNE IdF*, l'ICPC*. Ils ont accompagné l'élaboration du recueil et nous les remercions de leur aide précieuse.

Pour identifier des initiatives de porteurs de projet, la DRIEE et le Cerema ont lancé au cours du 1^{er} semestre 2020 un appel à manifestation auquel 30 structures ont répondu. Une sélection des initiatives a été faite selon les critères suivants :

- un niveau de participation au-delà de la consultation (sauf démarche exemplaire);
- une véritable prise en compte de l'expression du public;
- le respect de la réglementation;
- la reproductibilité de la démarche;
- le niveau d'ambition de la démarche mise en œuvre;

et à l'échelle du recueil, une relative représentativité de la diversité des territoires franciliens et des thématiques traitées dans les projets.

Des entretiens avec les porteurs de projet ont été organisés ; **14 initiatives** ont été retenues et figurent dans ce recueil.

La DRIEE et les membres du comité de pilotage remercient tous les porteurs de projet ayant répondu à l'appel à manifestation et tiennent à souligner leur implication et leur investissement dans les démarches qu'ils ont portées et qu'ils poursuivent.

* Voir lexique page 98



QU'ENTENDONS-NOUS PAR PARTICIPATION CITOYENNE ?

Dans un contexte de crise de la représentativité, la participation apparaît comme indispensable pour les collectivités qui veulent renouer un lien de confiance avec leurs citoyens. Toutefois, il est nécessaire de prendre en compte quelques principes pour se lancer dans une telle aventure collective.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La participation citoyenne est souvent représentée par une échelle (S. Arnstein, 1969) graduant les différents niveaux de pouvoir accordé aux citoyens.

La consultation, la concertation voire la co-construction sont les échelons privilégiés par les pouvoirs publics notamment, leur permettant d'échanger avec la société civile.

- Constituant la base de tout processus participatif, l'**information** permet de sensibiliser la population sur un projet. Elle assure la transparence du processus et permet la délivrance d'informations fiables.
- La **consultation** sollicite l'avis de la société civile sans obligation de prise en compte par le décideur. L'enquête publique est l'exemple le plus connu de consultation.
- La **concertation** permet un dialogue entre les différentes parties prenantes d'un projet. La décision reste dans les mains du porteur du projet, mais il s'engage à motiver ses décisions. Elle peut conduire à remettre en question le projet, mais elle permet également de l'enrichir, voire de le **coconstruire** collectivement.
- Au-delà (**codécision, délégation de pouvoir, pouvoir citoyen**), le pouvoir de décision est partagé entre les acteurs.

POURQUOI FAIRE PARTICIPER LES HABITANTS ?

Plusieurs raisons peuvent amener des porteurs de projet à impliquer la population dans l'élaboration de leur projet comme, par exemple :

- renouveler le lien entre l'institution politique et le citoyen et les acteurs du territoire ;
- s'assurer de l'adéquation du projet avec les aspirations citoyennes ;
- permettre une appropriation collective des enjeux ;
- répondre à une demande de participation émanant des citoyens eux-mêmes ;
- mobiliser l'expertise d'usage des habitants pour améliorer le projet ;
- éclairer une décision complexe avec l'ensemble des points de vue ;
- faciliter l'acceptation des projets ou des politiques en y associant largement la population ou en recherchant des relais parmi elle ;
- susciter la mobilisation active de la population et encourager ses initiatives.

Déterminer les objectifs de la participation est primordial pour expliquer les attendus de la concertation et évaluer la démarche de participation.

QUI PARTICIPE ?

Suivant le projet, certaines catégories de population seront plus concernées que d'autres. C'est ce qu'on appelle les « **cibles** ». Elles doivent être identifiées en amont du processus afin de **déterminer les méthodologies participatives** les plus adaptées. Par exemple, les jeunes, plus sensibles au numérique, pourront facilement participer à des questionnaires en ligne, les habitants d'un quartier ou les usagers d'un espace de loisirs pourront répondre à une enquête sur place...



LES TROIS CLÉS D'ENTRÉE DU RECUEIL

Les 14 initiatives analysées dans ce recueil sont présentées de manière à illustrer trois enjeux de la participation :

- **impliquer des publics habituellement difficiles à mobiliser ;**
- **développer le pouvoir d'agir des citoyens ;**
- **s'appuyer sur l'expertise d'usage des citoyens.**

Ces caractéristiques constituent des objectifs principaux des 14 démarches présentées dans cet ouvrage.

L'organisation du recueil suivant ces trois clés d'entrée permet au lecteur de s'y référer plus directement selon son besoin.

Une synthèse permet également au lecteur d'appréhender de manière plus globale l'ensemble des démarches.



1 IMPLIQUER DES PUBLICS HABITUELLEMENT DIFFICILES À MOBILISER 8

Concertar avec les acteurs économiques et les habitants autour d'une périphérie commerciale	10
Développer le pouvoir d'agir des jeunes des quartiers populaires à Aubervilliers et Pantin	16
Impliquer les acteurs économiques dans les PCAET du Val-de-Marne	22
Le Labo Vexin, expérimenter la participation dans le PNR du Vexin français	28
Sensibiliser et faire participer des élèves autour du programme de labellisation «Eco-Ecoles»	34

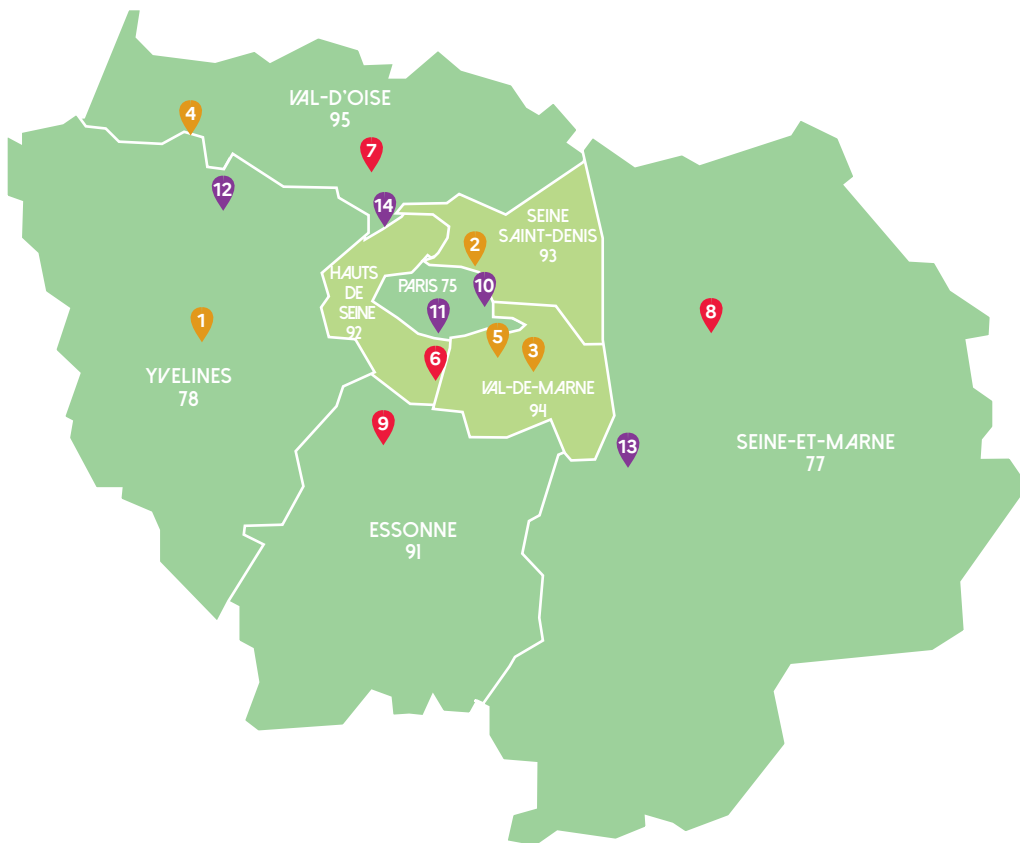
2 DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS 40

Concevoir collectivement des jardins partagés dans un EcoQuartier à Bagneux.....	42
Mobiliser les citoyens pour l'élaboration de l'Agenda 21 de Taverny	48
Mobiliser citoyenne sur le long terme pour le PCAET de la Marne et Gondoire	54
Se projeter collectivement en 2030 à Palaiseau	60

3 S'APPUYER SUR L'EXPERTISE D'USAGE DES CITOYENS 66

La Plaine estivale, préfigurer ensemble des futurs espaces publics aux Portes du 20 ^e à Paris	68
Concevoir collectivement un square pour enfants dans le 14 ^e arrondissement de Paris	74
Concertar avec les habitants et commerçants du coeur de ville de Mantes-la-Jolie	80
Réfléchir ensemble à la rénovation énergétique des logements en zone pavillonnaire à Pontault-Combault.....	86
Construire ensemble une charte d'aménagement urbain à Argenteuil	92

Lexique	98
Sites ressources	100



Faire participer les acteurs habituellement difficiles à mobiliser


















- 1 Coignières et Maurepas
- 2 Aubervilliers et Pantin
- 3 Val-de-Marne
- 4 PNR Vexin français
- 5 Alfortville

Développer le pouvoir d'agir des citoyens

- 6 Bagneux
- 7 Taverny
- 8 Communauté de communes Marne et Gondoire
- 9 Palaiseau

S'appuyer sur l'expertise d'usage des citoyens

- 10 Paris 20^e
- 11 Paris 14^e
- 12 Mantes-la-Jolie
- 13 Pontault-Combault
- 14 Argenteuil

Territoire	Urbain	Périurbain	Rural	
				
Type de porteur	Ville	Communauté d'agglomération	Association	
				
Niveau de participation	Concertation	Codécision	Délégation	Pouvoir citoyen
				
Cible prioritaire	Jeune public	Acteurs économiques	Usagers	Tout public
				
Thématique	Aménagement	Biodiversité	Développement durable & climat	Emploi et insertion sociale
				
Mise en oeuvre	En régie	Avec un appui extérieur		
				

1

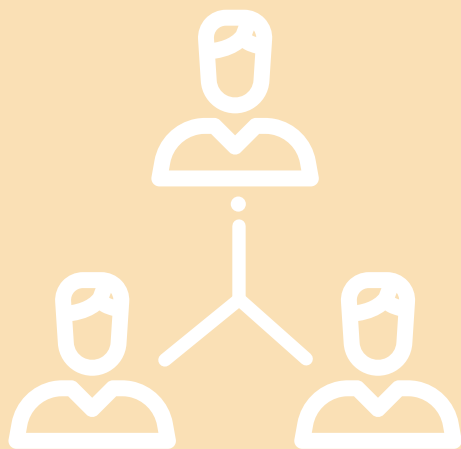
IMPLIQUER DES PUBLICS HABITUELLEMENT DIFFICILES À MOBILISER

Jeunes, acteurs économiques, jeunes couples avec enfants, habitants des quartiers plus défavorisés... autant de publics qu'il est souvent difficile de réussir à mobiliser dans les démarches de participation.

Les raisons sont multiples :

- peu de disponibilités ;
- un désintérêt pour la « vie de la cité » et la vie politique en général ;
- le sentiment de ne pas être concernés, de ne pas être suffisamment expert ;
- des difficultés à s'exprimer en public, une « peur du ridicule »...





POUR ARRIVER À TOUCHER ET À IMPLIQUER CES PUBLICS, IL FAUT TROUVER DES ALTERNATIVES ADAPTÉES :

- **aller vers eux**, en tenant un stand dans les lieux du quotidien, en pied d'immeuble ou de gare RER par exemple ;
- **diversifier les canaux de communication** : utiliser les réseaux sociaux pour les jeunes, stand dans les marchés ou aux pieds d'immeuble...
- **varier les animations** pour permettre à chacun de s'exprimer à sa manière (ateliers collectifs, galerie silencieuse...).



Concertation



Codécision



Délégation




Pouvoir Citoyen


Périmètre: quartiers commerciaux de Pariwest Forum Gibet Portes de Chevreuse sur les communes de Maurepas et de Coignières (78)

Porteur du projet: communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

Partenaires: communes de Maurepas et Coignières, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales (MCTRCT)

Appui: bureaux d'études (en urbanisme et pour les consultations numériques)

 **Durée:** 9 mois (avril à décembre 2019)

 **Coût :** 37 175 € HT (dont 25K€ HT pour les consultations numériques)

Atelier cartographique

CONCERTEZ AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ET LES HABITANTS AUTOUR D'UNE PÉRIPHÉRIE COMMERCIALE



892
commentaires
lors des ateliers
cartographiques

2300
contributions
à l'enquête
numérique

OBJET DE LA DÉMARCHE

En 2018, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales lance l'appel à projets « Repenser la périphérie commerciale », qui s'inscrit dans le cadre du réseau Commerce, ville et territoire. L'objectif est de permettre aux collectivités sélectionnées d'engager la restructuration de leurs périphéries commerciales en perte d'attractivité pour créer des quartiers de ville mixtes, capables d'accueillir des logements, des bureaux et d'autres activités.

La périphérie commerciale « Pariwest - Forum Gibet - Portes de Chevreuse » est située sur les communes de Maurepas et Coignières. Elle représente le deuxième pôle économique et commercial de l'agglomération de Saint Quentin en Yvelines, avec plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires. De forts enjeux y sont identifiés : accessibilité, mobilités, mutations économiques... concernant une pluralité d'acteurs.

La Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) a été retenue parmi les 6 lauréats de l'appel à projets et a souhaité intégrer à l'étude des scénarios d'évolution de la zone commerciale une démarche de concertation auprès des usagers du territoire.

La démarche participative permet de recueillir les besoins et les attentes des différents groupes d'acteurs, favoriser la coconstruction d'une vision stratégique pour ce site, l'adhésion à la démarche globale de restructuration et de revitalisation, la mise en place de partenariats.

ZOOM SUR LA DÉMARCHE

La concertation est lancée en 2019. Dès le début, impliquer les acteurs économiques de la périphérie est une volonté politique forte. En effet, 90% de la zone appartient à des acteurs privés. Ils ont donc un fort intérêt à prendre part à la mutation de la zone.

En amont du lancement de la concertation, les élus, services et acteurs économiques ont réalisé un premier diagnostic en marchant au sein du périmètre d'étude.

IMPACT DE LA PARTICIPATION DANS LA PRISE DE DÉCISION

La démarche de concertation engagée a permis d'enrichir le diagnostic et les propositions sur deux volets : les attentes des habitants du territoire en termes de consommation et modes de vie, mieux cerner également les stratégies économiques des enseignes commerciales et les stratégies patrimoniales des propriétaires fonciers présents sur la zone.

Le diagnostic, la stratégie et le schéma de cohérence urbaine sont nourris par les contributions. De nouveaux thèmes émergent comme l'alimentation saine, les circuits courts, les nouveaux types de mobilité.



Atelier cartographique, vide grenier

Ensuite, deux ateliers cartographiques sont proposés lors des vide-greniers de Maurepas et Coignières, qui rassemblent beaucoup d'usagers de la périphérie commerciale et sont très fréquentés par un public diversifié.

L'objectif de ces ateliers est d'inclure les habitants, les usagers, dans le processus de transformation du territoire. L'expertise d'usage est un élément primordial.

Parallèlement, une enquête numérique à destination des habitants et usagers est également réalisée. Simple d'accès et accessible à toute heure, elle permet plus de souplesse dans les réponses qu'un atelier physique. Ainsi certaines personnes présentes lors des vide-greniers mais ne s'étant pas arrêtées sur les stands peuvent contribuer via cette enquête.

Enfin, des ateliers thématiques sont organisés pour mieux impliquer les acteurs économiques et permettre aux gérants d'enseignes, chefs d'entreprises, propriétaires fonciers ou responsables de développement d'enseignes d'échanger sur la mutation de la zone et le futur de la périphérie commerciale. Ils disposent lors de ces ateliers de la synthèse des contributions du public ce qui permet de faire émerger de nouvelles propositions.



FACTEURS DE RÉUSSITE

« FIDÉLISER » LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La démarche de participation a réussi à "fidéliser" les acteurs économiques directement concernés par le projet.

Des rendez-vous réguliers et variés permettent de les impliquer. Ils se rencontrent, échangent sur des problématiques qui sont souvent communes et peuvent influencer sur l'évolution du projet...

OUTILS D'ANIMATION INNOVANTS ET COMPLÉMENTAIRES

Les outils d'animation utilisés sont pédagogiques et attrayants. Le support cartographique, utilisé lors d'événements rassemblant un public nombreux et varié, permet de se familiariser rapidement avec les enjeux. La carte qui se constitue au fur et à mesure des ateliers devient un support autour duquel les participants peuvent débattre.

En plus d'être un outil de concertation, c'est aussi :

- un outil d'analyse grâce à la richesse des informations collectées ;
- un outil de projet pour précéder ou accompagner un projet urbain ou de quartier.



L'enquête numérique et l'outil cartographique sont complémentaires et touchent des publics différents. La cartographie permet de faire émerger des problématiques d'aménagement tandis que l'enquête permet d'identifier les usages de consommation.

“ Cette concertation « hors les murs » à la rencontre des habitants, usagers, acteurs économiques, lors de moments conviviaux, détachés de tout cadre administratif facilite le dialogue et l'échange. Elle a permis de constituer un réseau, notamment avec les acteurs économiques, pour poursuivre la construction du projet urbain et économique. ”

Caroline Zoubiri, Direction de l'urbanisme et de la Prospective, CASQY.

DESCRIPTION DES OUTILS

Les ateliers cartographiques, lors des vidégreniers de Maurepas et de Coignières recueillent 892 commentaires.

Des photos aériennes et plans posés sur une table permettent de se repérer dans le territoire. L'appropriation du territoire est rapide et dans le même temps, la carte permet d'engager la discussion de manière moins formelle. Les remarques des participants sont notées et formalisées par des petits drapeaux plantés sur la carte. La carte complétée des remarques au fur et à mesure des ateliers devient un support de discussion et de débats pour la démarche participative.

Cet outil sert à cartographier le territoire selon deux axes :

- l'état existant du territoire comme un inventaire des ressources, acteurs et usages : ce qui a de la valeur, ce qu'il faut garder ;
- un état futur comme un inventaire des projets possibles : ce qu'il faudrait changer ou adapter, ce qui est important et qu'il faut encourager ou intensifier).

Une enquête numérique, sur la base d'un questionnaire en ligne, est créée par un prestataire extérieur. La mobilisation grâce aux réseaux sociaux permet de récolter 2300 observations.



PERSPECTIVES

Des temps d'échanges seront poursuivis avec différents acteurs : les habitants, les usagers de ces secteurs commerciaux, les acteurs économiques et les propriétaires fonciers.

Une gouvernance élargie (communauté d'agglomération, communes, acteurs privés) devrait émerger afin de coconstruire un projet urbain partagé, innovant et durable.

⚠ POINTS DE VIGILANCE

ATTENTION AU CALENDRIER

Il est nécessaire de porter attention au calendrier, notamment lorsque la durée de l'étude est réduite afin que les différentes étapes de validation politique soit en phase avec les moments de concertation.

BIEN DÉFINIR LES MOMENTS D'ÉCHANGES

En amont, il faut bien définir le moment dédié à la communication pour mobiliser le maximum de public aux événements phares.

La mobilisation des publics passe par un la formalisation d'une stratégie de communication adaptée à chaque cible et à chaque moment. C'est un préalable indispensable.



Contact

Caroline ZOUBIRI, Direction de l'urbanisme et de la Prospective, CASQY

caroline.zoubiri@sqy.fr

Pour en savoir plus

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/reseau-commerce-ville-et-territoire>

<https://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/fr/un-nouveau-visage-pour-les-zones-commerciales-de-maurepas-coignieres>



DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES À AUBERVILLIERS ET PANTIN



L'équipe du bureau d'études dans son local

OBJET DE LA DÉMARCHE


Le projet d'étude, intitulé « Grand Paris : du travail pour tous !? », porte sur les opportunités d'emplois favorisées par le Grand Paris et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le projet est centré autour d'un quartier prioritaire de la politique de la ville, le quartier des Quatre-chemins à cheval entre Pantin et Aubervilliers. Il vise l'implication des jeunes du quartier dans l'identification des problématiques liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle afin de trouver des solutions favorisant leur inclusion dans la métropole.



-  Concertation
-  Codécision
-  Délégation
-  Pouvoir Citoyen

Périmètre: Quartier des 4 chemins (Aubervilliers/Pantin 93)

Porteur du projet: Association Métropop' !

 **Durée:** d'octobre 2018 à fin 2019

245
personnes sont
interrogées

29
propositions

Les jeunes sont au centre de la démarche et le projet se base sur leur vécu et leur perception des problématiques (par exemple les relations employeurs/jeunes des quartiers populaires) afin de comprendre comment ils se projettent dans ces perspectives économiques et leur proposer des solutions.

Concrètement, le projet est basé sur la **création d'un bureau d'études éphémère composé d'un groupe de jeunes issus du quartier**. Ces derniers, experts de leur territoire, identifient les grandes problématiques auxquelles doivent faire face les jeunes de ce quartier autour de l'emploi et de l'insertion professionnelle dans la métropole. Ils formulent ensuite des solutions qui pourront par la suite être mises en œuvre.

LA MISSION : RÉALISER UN DIAGNOSTIC

Le point saillant de la mission consiste en la réalisation d'une enquête auprès des acteurs économiques et institutionnels du territoire, mais aussi auprès des autres jeunes du quartier. Cet exercice est nouveau pour l'équipe missionnée. Ces membres sont donc formés pour apprendre à diriger un entretien, prendre la parole, prendre des notes...

Au total, 245 personnes sont interrogées au cours d'entretiens présentiels, d'ateliers collectifs ou bien lors de sorties et visites. L'objectif de l'enquête est de connaître les besoins et attentes des acteurs socio-économiques : institutionnels, grands

groupes économiques, petites et moyennes entreprises, entrepreneurs, et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Des temps forts collectifs, réunissant une cinquantaine de jeunes du quartier sont également organisés en parallèle et relayés sur les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram) pour attirer leur attention et les impliquer dans la démarche. Le bureau d'étude éphémère présente à ce moment les résultats des phases de l'enquête. C'est aussi l'occasion de récolter les avis des jeunes et d'en débattre.

UNE ÉQUIPE DE JEUNES DU TERRITOIRE, UN BUREAU D'ÉTUDE ÉPHÉMÈRE

Dix jeunes, de 18 à 26 ans, sont recrutés en service civique grâce aux acteurs du quartier (associations jeunesse, clubs de prévention, etc...). Ces dix membres présentent des parcours différents et complémentaires (de non diplômés à Bac +5). Certains sont éloignés de l'emploi et sont confrontés à des problématiques sociales et économiques fortes. Tous sont motivés par l'idée de donner leur avis et de trouver des solutions pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes au sein du Grand Paris.



L'équipe du bureau éphémère lors de la présentation des résultats de l'enquête à Fort Récup

TRAITEMENT DES DONNÉES

Ensuite, les données recueillies lors des entretiens sont triées. Des ateliers de construction collective et de partage d'idées permettent d'affiner le diagnostic. **29 propositions** sont émises par les jeunes du bureau d'études et sont ensuite présentées sous forme de scénarios de récit de vie. Une étude en trois volets est finalement rédigée et propose une dizaine de points forts et de préconisations sur chacun des thèmes suivants :

- relation employeurs/jeunes ;
- orientation scolaire ;
- accessibilité à l'entrepreneuriat ;
- projets sociaux, accompagnement social.

À l'automne 2019, des projets pilotes découlent de ces propositions, s'articulant autour de cinq axes :

- expérimenter le dispositif des « Cités éducatives » pour mieux accompagner le parcours éducatif des jeunes et leur insertion professionnelle ;
- créer un lieu emblématique aux 4 Chemins pour changer l'image du quartier : pôle d'entrepreneuriat des jeunes, s'inscrivant dans l'Economie sociale et solidaire (ESS) et tiers-lieu* dédié à la formation ;

- ouvrir une agence de communication, de formation et d'intervention dans les quartiers du Grand Paris et des Jeux Olympiques 2024 ;
- développer de nouvelles méthodes de recrutement : valorisation des compétences cachées, réseau social professionnel des jeunes ;
- mettre en place un diagnostic et un coaching social multi-acteurs autour des jeunes dès la sortie de l'école.

UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNALISANTE

Les jeunes membres du bureau d'études éphémère s'accordent à dire que **l'expérience est enrichissante** : suite à cette expérience, deux sont en formation en alternance, quatre ont un emploi, un autre bénéficie d'un dispositif d'insertion (EPIDE) et enfin un dernier est en formation Bac Pro (ASSP).

L'impact individuel est également très fort sur les jeunes ayant assisté aux événements ponctuels. Cette étude a permis un décloisonnement dans la relation acteurs économiques/jeunes du quartier grâce à des ateliers conviviaux, au brassage et à l'accès à l'information au plus proche de chez soi.



FACTEURS DE RÉUSSITE

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET : UN GAGE DE LÉGITIMITÉ

245 entretiens sont réalisés auprès des jeunes, des acteurs institutionnels, de grandes entreprises ou d'associations, etc. En plus de partenaires du projet, cette diversité des points de vue et le soutien de ces structures apportent une grande légitimité aux conclusions de l'étude portées par le groupe de jeunes.

S'ADAPTER À SON PUBLIC POUR MIEUX COMMUNIQUER

Les jeunes sont mobilisables par des moyens de communication alternatifs. Métropop ! s'adapte et met le planning de la semaine sur Snapchat, publie des messages sur les réseaux sociaux pour mieux toucher les jeunes. Le groupe de jeunes mobilise également son réseau pour inviter leurs amis et voisins aux débats et les impliquer dans la démarche.

DONNER UNE PLACE AUX JEUNES DES QUARTIERS POPULAIRES

L'enquête est créée et réalisée par les jeunes avec l'aide de l'association. Ils développent leur pouvoir d'agir - empowerment* - sur leur territoire, eux, qui n'ont d'ordinaire que peu de place pour s'exprimer.



“ On n’était qu’entre jeunes, l’ambiance était amicale mais aussi très sérieuse. Et cette expérience a été très intéressante et a été un atout pour moi sur le plan relationnel, communicationnel. Ça m’aide maintenant dans mon travail (professeur des écoles). ”

Delfin Ates, jeune ayant participé au projet.

ARTICULATION DE LA DÉMARCHE AVEC LE PROCESSUS DE DÉCISION

Les jeunes participaient à tous les moments de décisions collectives du projet : avancée de l’enquête, organisation d’événements, vie du bureau, critères d’évaluation.

Le bureau d’études éphémère est pleinement impliqué dans le comité de pilotage composé des partenaires de la démarche (organismes de formation, associations locales, élus...).

Prochainement, un nouveau groupe d’une dizaine de jeunes sera constitué pour poursuivre le projet « Grand Paris : du travail pour tous ?! » et mettre en place une agence de communication, de formation et d’intervention, l’une des cinq solutions ressorties du diagnostic. Ces jeunes seront formés en communication et devront concevoir et animer une interface numérique.



PERSPECTIVES

Une évaluation du projet est prévue pour analyser l’empowerment* des jeunes sur le long terme.



POINTS DE VIGILANCE

UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ENCORE INSUFFISANT

Même si l'expérience est enrichissante sur le plan professionnel, les jeunes conservent leurs problématiques sociales (trouver un logement, accompagner un problème de santé ou pénal...) qui ont un impact fort sur le reste de leur vie. L'accompagnement social sera donc développé dans les prochaines éditions de ce dispositif intégré pour palier répondre à ce besoin grâce à un conseiller dédié. Considérer l'ensemble des problématiques, dont sociales, qui affectent la vie professionnelle des jeunes est important pour avoir une démarche intégrée.



UNE MOBILISATION DIFFICILE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Les partenaires (Société du Grand Paris, collectivités, associations, Jeux Olympiques de Paris (Solideo)...) soutiennent le projet et sont disponibles pour l'étude. Toutefois, les petites et moyennes entreprises restent difficiles à mobiliser. Seules onze d'entre elles ont été interrogées.

Contact

Sergio Barrientos, Responsable du pôle
«recherche-action, métropolisation,
participation»

Association Métropop' !

sergio@metropop.org

Pour en savoir plus

[https://metropop.org/nos-chantiers/
grand-parisdu-travail-pour-tous/](https://metropop.org/nos-chantiers/grand-parisdu-travail-pour-tous/)

IMPLIQUER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LES PCAET DU VAL-DE-MARNE



Atelier de créativité sur le territoire de PEMB

CONTEXTE

Le département du Val-de-Marne est composé de trois EPT* de plus de 20 000 habitants : Paris Est Marne et Bois (PEMB), Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) et Grand Orly Seine Bièvre (GOSB). Ils sont donc tous concernés par l'obligation de réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)*.

Afin d'impliquer les acteurs économiques de leur territoire dans la recherche de solutions et recueillir leurs offres de compétences et de services, ces collectivités décident de s'appuyer sur le Cluster Eau-Milieus-Sols Paris Île-de-France (Cluster EMS) dont ils sont membres.

 Concertation

 Codécision

 Délégation

 Pouvoir Citoyen

Périmètre: département du Val-de-Marne (94)

Porteur du projet: les établissements publics territoriaux (EPT*) du 94 (PEMB, GOSB, GPSEA)

Partenaire: Cluster Eau Milieux Sols Paris Île-de-France (association à but non lucratif), DRIEE*

 **Durée:** en cours depuis 2018

“ L’accompagnement du Cluster EMS nous a permis une large ouverture vers les acteurs économiques mais a aussi facilité les synergies avec les autres intercommunalités du Val-de-Marne. Il continue à nous apporter toute son expertise sur les sujets eau, milieux, sols et sa vision globale du territoire et de ses acteurs.”

Catherine Gelin-Vollot, Directrice du Développement durable à Grand Paris Sud Est Avenir.



Le Cluster EMS est une association qui rassemble des collectivités, des entreprises, des laboratoires de recherche et centres de formation principalement situés en Île-de-France. Ses missions sont de partager, croiser les connaissances des différents acteurs et de faciliter le développement collectif d’innovations sur les enjeux sectoriels “Eau, Milieux, Sols” inscrits dans des thèmes plus transversaux d’écologie urbaine et d’économie circulaire. Il propose pour ce faire des méthodes et des outils d’animation favorisant les partenariats, la créativité, la recherche collective de solutions et les expérimentations : atelier d’échange, de créativité et de sourcing, groupe thématique, forum, plateforme collaborative numérique...

ZOOM SUR LA DÉMARCHÉ

L’élaboration d’un PCAET passe par trois étapes principales : la réalisation d’un diagnostic, la consolidation d’une stratégie accompagnée de la définition d’objectifs et l’élaboration d’un plan d’actions. Le Cluster EMS est sollicité pour intervenir au moment de la formalisation de la stratégie et de l’élaboration du plan d’actions.

Il développe sa propre méthodologie d’intervention pour mobiliser les acteurs économiques du territoire et pour développer des solutions innovantes de manière collective lors des deux grandes étapes.



PHASE STRATÉGIQUE ET PROSPECTIVE

A ce stade, les temps d'échanges avec les acteurs économiques du territoire et les collectivités ont pour objet de présenter le diagnostic, le contexte territorial et de recueillir les réactions des participants, leurs retours d'expériences ainsi que des premières idées d'actions à inscrire dans le PCAET. Sous forme d'ateliers de créativité, les participants peuvent proposer des premières solutions pour le territoire.

PHASE OPÉRATIONNELLE

Une réunion appelée « implication, contribution et engagement » est organisée. Ce temps a pour objectif d'alimenter le plan d'actions du PCAET par des projets opérationnels. Le financement, les critères d'évaluation, les indicateurs de suivi, les partenaires sont alors définis collectivement.

Les liens avec les réseaux d'entreprises ou le Cluster permettent de renforcer cette dernière phase opérationnelle et l'opportunité de développement économique que représente un PCAET.

Ainsi, le Cluster EMS accompagne aussi les intercommunalités en organisant des réunions et ateliers avec les collectivités (villes...), du territoire, les acteurs scientifiques et socio-économiques.

DES TECHNIQUES D'ANIMATION ADAPTÉES

Les rencontres PCAET du Cluster EMS prennent la forme d'ateliers d'échange et de concertation, animés par l'équipe de l'association et les chefs de projets PCAET des territoires.

Ces ateliers mobilisent surtout les acteurs économiques situés sur les territoires concernés et la région Île-de-France, mais aussi des associations, des agents des collectivités, des chercheurs...

Concernant les techniques d'animation, deux formats sont possibles : présentiel et via la plateforme collaborative du Cluster EMS.

En présentiel, l'ensemble des participants bénéficient d'une présentation des objectifs du PCAET et des axes sur lesquels ils vont être sollicités lors d'un atelier post-it. Puis la séance démarre et est encadrée et co-animée par l'équipe Cluster EMS. Un tableau de référence des contributions permet de distinguer les idées (des solutions expérimentales à des solutions dites matures), mais aussi d'y intégrer des retours d'expérience et des besoins.

Le second format sur la plateforme collaborative a été mis en place durant le confinement et permet de matérialiser l'ensemble des contributions. Chacun a la possibilité de lire les vidéos en ligne mais aussi de déposer des contributions sur chacun des axes de réflexion.



FACTEURS DE RÉUSSITE

UN POSITIONNEMENT NEUTRE DU CLUSTER EMS

Le cluster EMS a l'habitude d'être à l'écoute des entreprises et comprend donc leurs impératifs. Parallèlement, en étant ancré dans « ses territoires historiques » du Val-de-Marne et de la Ville de Paris, il a une bonne connaissance des enjeux de ces territoires et connaît leurs besoins. Il a donc une position d'intermédiaire, voire de médiateur, qui favorise la confiance puis la concertation entre les collectivités des territoires et les acteurs économiques locaux et régionaux, dans un esprit de collaboration et d'intelligence collective.



L'APPUI SUR UN RÉSEAU EXISTANT

Le Cluster EMS anime le réseau de ses adhérents par l'organisation de rencontres tout au long de l'année et est reconnu pour cela auprès des entreprises.

De leur côté, les collectivités ont beaucoup de mal à mobiliser les acteurs économiques. En s'appuyant sur un réseau dynamique existant, elles réussissent à les mobiliser aux réunions consacrées au PCAET, car des liens de confiance existent déjà entre l'association et ses adhérents.

UNE AUTRE MANIÈRE DE SOLLICITER LES ENTREPRISES

Grâce au Cluster EMS, les collectivités bénéficient de contacts directs avec les entreprises en dehors des appels d'offres qu'elles lancent, et réciproquement. L'accompagnement du Cluster EMS a permis aux acteurs économiques de mieux cerner les besoins des collectivités, et inversement pour les collectivités, ces échanges ont permis de mieux connaître le tissu et l'offre économique de leur territoire.



ARTICULATION AVEC LE PROCESSUS DE DÉCISION

Les processus de décision des collectivités sont restés classiques. Des comités de pilotage composés d'élus sont mis en place dans chaque intercommunalité et valident chaque étape du PCAET. Les propositions remontées par le Cluster EMS notamment sont présentées et validées par ces comités. L'accompagnement du Cluster EMS s'articule également avec les processus de concertation préalable mis en place par les collectivités.

LA CONCERTATION PRÉALABLE DANS LES PCAET

Les PCAET sont soumis à une évaluation environnementale de manière systématique et entrent de ce fait dans les champs de la concertation préalable et du droit d'initiative au sens du code de l'environnement.

La collectivité a le choix :

- de ne pas organiser de concertation ;
- d'en organiser une aux modalités librement fixées qui respecte les conditions minimales énoncées par la réglementation (article L. 121-16 du code de l'environnement) ;
- ou de faire appel à un garant de la CNDP* (article L. 121-16-1 du code de l'environnement).

Parallèlement, une déclaration d'intention devra informer le public des objectifs et modalités de participation du public prévues.

⚠️ POINTS DE VIGILANCE

NE PAS PERDRE LA DYNAMIQUE

Les collectivités se sont engagées auprès des acteurs économiques à mettre en œuvre les actions inscrites dans les PCAET. Les attentes sont donc fortes en termes de concrétisation des engagements. Le portage politique et opérationnel est ainsi très important.

ÊTRE VIGILANT AU PROCESSUS DE DÉCISION

Le temps de la collectivité n'est pas celui de l'entreprise.

Les collectivités ont souvent besoin de temps pour faire valider le document de planification et initier les actions, tandis que les entreprises sont prêtes à lancer les projets qu'ils ont pu évoquer ensemble. Un équilibre est à trouver et des relations spécifiques sont à instaurer pour que la dynamique ne s'essouffle pas.



Contact

Miléna GIMENEZ, Cluster EMS
07 79 31 80 40
milena.gimenez@clusterems.org

Pour en savoir plus

Cluster EMS :

<https://clusterems.org/>

Plateforme collaborative du Cluster Eau Milieux Sols :

<https://clusterems.openlab.blue/challenges>

Pour en savoir plus sur les clusters et pôles de compétitivité :

<http://franceclusters.fr/#>

Pour avoir plus d'informations sur la concertation préalable dans les PCAET :

<http://www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/concertation-prealable-et-pcaet-a3816.html>

LE LABO VEXIN, EXPÉRIMENTER LA PARTICIPATION DANS LE PNR DU VEXIN FRANÇAIS



Concertation



Codécision



Délégation



Pouvoir Citoyen

Périmètre: Parc naturel régional du Vexin français (95)

Porteur du projet: Parc naturel régional du Vexin français

Partenaire: DRIEE

Appui: prestataires extérieurs

€ **Coût:** 15 000 € TTC

Soirée de restitution Petits Moments Vexin

OBJET DE LA DÉMARCHÉ

Dès 2013, le Parc naturel régional (PNR) du Vexin français, accompagné par la Fédération des Parcs et Mairie-Conseil, s'engage à renforcer le lien social et les solidarités de proximité. Il met en place un réseau local constitué de partenaires associatifs et institutionnels (Mutualité Sociale Agricole Île-de-France, départements, Caisse d'Allocations Familiales Île-de-France) afin de développer la participation et l'implication citoyenne des habitants et usagers du territoire. Devant les difficultés à aller à la rencontre des habitants, et l'appréhension de certains acteurs à s'engager dans des démarches de construction collective, le Parc décide dans un premier temps d'améliorer sa connaissance en la matière.



Activité Pleine Nature

PREMIÈRE ÉTAPE : FORMATION

Le projet « Labo Vexin » consiste d’abord à mettre en place un groupe de réflexion composé d’élus et techniciens du Parc pour construire une stratégie et une organisation favorisant la participation des publics. Il s’agit de créer une **culture commune** en interne en travaillant sur des cas concrets et de se former à des méthodes d’animation participative.

Quatre jours de formation sur la participation citoyenne sont alors organisés auprès de vingt élus et techniciens du Parc. Deux soirées, une d’ouverture, l’autre de clôture de la formation, sont l’occasion de rassembler les élus du territoire. La soirée d’ouverture permet d’échanger sur leurs perceptions de la participation citoyenne et partager des retours d’expériences. Lors de la soirée de clôture, les participants à

la formation partagent leur retour sur les acquis de la formation.

Il en ressort que si ces travaux ne lèvent pas toutes les appréhensions des élus sur les démarches participatives, ceux-ci perçoivent toutefois mieux l’intérêt de la participation et appréhendent surtout davantage **les éléments importants de réussite** comme l’écoute, la bienveillance, la définition des éléments en débat ou encore la convivialité.

DEUXIÈME ÉTAPE : MISE EN PRATIQUE

Il s’agit ensuite de trouver un **terrain d’expérimentation** pour éprouver les méthodes acquises et de préfigurer ce que pourrait être le futur laboratoire dédié à la participation du public du Parc.



Workshop équipe du Parc

Le document de gestion de la réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine en révision est alors choisi. La réserve est un site très fréquenté où se déroulent de nombreuses activités de pleine nature mais qui se caractérise par des enjeux écologiques forts par la présence d'espèces et d'habitats remarquables. Une démarche participative est menée avec l'ensemble des acteurs de la réserve pour construire un programme d'actions améliorant l'intégration de cet espace dans son territoire. L'enjeu est de concilier la conservation des habitats naturels tout en permettant l'appropriation du site par les acteurs locaux et de créer un intérêt partagé par toute la population pour la réserve.

Pour cela, des entretiens individuels sont organisés avec une dizaine d'acteurs (chasseur, agriculteur, naturaliste, conservatrice de la réserve, président d'un club de VTT, bénévole de club de randonnée...) pour recueillir leur perception de la réserve,

les problématiques qu'ils rencontrent pour mener leurs activités et évaluer leur connaissance des enjeux du site.

Trois ateliers successifs réunissant une vingtaine de ces acteurs, permettent ensuite de présenter une synthèse des points de convergences et de divergences récoltés lors des entretiens, puis à chacun de s'exprimer autour des besoins et enfin de proposer des pistes d'actions, qui seront ensuite hiérarchisées par le groupe de travail. Ainsi celui-ci a disposé les actions selon une échelle de temps pour distinguer celles à mettre en œuvre rapidement et celles qui pourront être entreprises plus tard.



FACTEURS DE RÉUSSITE

DES ACQUIS UTILES DÈS AUJOURD'HUI ET POUR LA FUTURE CHARTE

Sur la réserve des coteaux de la Seine, il existait de nombreuses tensions d'usages notamment suite à l'interdiction récente de toutes les manifestations sportives. La démarche permet à la fois de coconstruire le programme d'actions pour une meilleure prise en compte des activités de pleine nature, mais aussi de créer une première habitude de travail entre acteurs aux pratiques différentes du site et... de montrer que c'est possible !

DES ÉLUS, AMBASSADEURS DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC

La question de la participation semble être mieux prise en compte par les élus. Ceux des communes concernées par la réserve des coteaux de la Seine et les partenaires ont des retours très positifs sur les travaux menés, qui sont à la fois rassurants et témoignent de l'envie de chacun des acteurs mobilisés de s'impliquer. Des élus ont choisi de devenir des ambassadeurs de la démarche participative et certaines communes du Parc ont nouvellement désigné un adjoint en charge de la participation.

Groupe de travail Petits Moments du Vexin



“ La démarche nous a fait progresser. Elle a permis 2 choses essentielles, d'échanger entre acteurs qui n'ont pas la même vision, les agriculteurs, les chasseurs, les élus, les habitants, les membres des associations et de se comprendre davantage. Nous avons eu des discussions enrichissantes et pu partager des idées pour la gestion future de la réserve, idées qui font aujourd'hui leur chemin et que nous pourrions déployer sur d'autres espaces.”

Dominique HERPIN POULENAT, Maire de Vétheuil.

ARTICULATION AVEC LE PROCESSUS DE DÉCISION

L'expérimentation sur la réserve des co-teaux de la Seine a permis d'éprouver les méthodes mais aussi la manière de prendre en compte les propositions issues de la concertation.

Un programme d'actions, dans lequel chaque acteur s'engage et s'implique, est construit. La création d'un groupe de travail est par exemple proposée, réunissant les parties prenantes du site, pour accompagner l'équipe de la réserve dans l'entretien du site et la diffusion de la connaissance naturaliste. Ce programme est ensuite validé par le comité consultatif de la réserve. Certaines des propositions retenues sont mises en œuvre par les acteurs eux-mêmes.

C'est pour le Parc une expérience réussie qui lui permet maintenant d'aller plus loin dans ses pratiques. Il a certes l'habitude de travailler en concertation avec des acteurs, mais qui sont le plus souvent des acteurs institutionnels.



PERSPECTIVES

La participation citoyenne est aujourd'hui un axe fort de la révision de la Charte du Parc. Les habitants sont sollicités et participent à des ateliers thématiques (sur l'alimentation, les mobilités, l'implication citoyenne...).

Ces ateliers sont des temps privilégiés pour échanger sur les premiers éléments de diagnostic, d'évaluation et les futurs objectifs de la Charte. Les propositions des participants sont ensuite synthétisées, validées en comité de pilotage de la Charte et enrichiront les travaux des étapes suivantes... Résultats à venir !

⚠️ POINTS DE VIGILANCE

ALLER JUSQU'AU BOUT DE LA DÉMARCHE

L'objectif du Parc du Vexin français est de construire un laboratoire d'expérimentation autour de la participation du public, le « Labo Vexin ». Au-delà de l'expérimentation sur la Réserve des coteaux de la Seine, le « Labo Vexin » reste à structurer pour formaliser un accompagnement effectif dans le développement des démarches participatives du Parc du Vexin français.

RÉUSSIR À LEVER TOUTES LES RÉTICENCES

L'acculturation prend du temps et les pratiques ne vont pas évoluer tout de suite. La mise en pratique et la formation permettent en tout cas de lever quelques freins à la participation.



Contact

Parc naturel régional du
Vexin français

Maison du Parc 95 450 Théméricourt
Chantal AURIEL, chargée de mission
éducation au territoire

c.auriel@pnr-vexin-francais.fr

Pour en savoir plus

Site du Parc

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/revision-charte/concertation-grand-public/>

<http://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/environnement/sites-prioritaires/reserve-naturelle-nationale/>



SENSIBILISER ET FAIRE PARTICIPER DES ÉLÈVES AUTOUR DU PROGRAMME DE LABELLISATION “ECO-ÉCOLES”

Atelier dans une école



Concertation



Codécision



Délégation



Pouvoir Citoyen

Périmètre: Alfortville (94)

Porteur du projet: Ville
d'Alfortville

 **Durée:** année scolaire
2019-2020

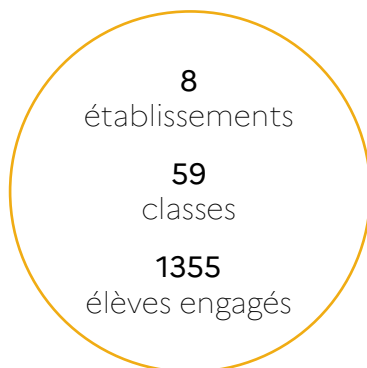
CONTEXTE

La Ville d'Alfortville est engagée sur la question du commerce équitable et du travail décent depuis 2008 en tant que ville pilote. Elle a structuré un réseau fort dans les écoles, avec des professeurs très impliqués dans les établissements de la ville. Des animations spécifiques sont réalisées pendant la semaine du développement durable et le mois de l'économie sociale et solidaire. Un conseil local de développement durable et du commerce équitable a aussi été créé au niveau de la ville.

En 2019, la Ville signe une **Déclaration d'engagement pour la Planète** et s'inscrit dans l'Agenda 2030* et les 17 objectifs du développement durable (ODD*).

“ Je pourrais résumer l'application du programme “Eco-écoles” à Alfortville en trois mots : sensibiliser, accompagner et fédérer. ”

Khadija Ouboumour, Adjointe au Maire en charge du développement durable et de l'Agenda 2030/ Mairie d'Alfortville.



LE PROGRAMME DE LABELLISATION “ECO-ÉCOLES”

Le programme existe depuis 2005 en France. Porté par l'association « Teragir ». Il consiste en une boîte à outils destinée à promouvoir l'éducation au développement durable dans les établissements scolaires. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, personnels), qui montent une équipe pour porter un projet autour d'un thème précis (alimentation, climat, biodiversité, etc.). Ensuite, une méthodologie est proposée autour de ressources pédagogiques et de relais locaux. Chaque année, les établissements ayant participé au programme peuvent acquérir le label “Eco-école”. Cela permet de donner de la visibilité au projet et aux actions menés.

Suite au lancement de cette feuille de route, la ville lance en juin 2019 un appel à projets à destination des établissements scolaires de la ville autour de l'ODD 4 « Éducation de qualité ». Sur les vingt et un établissements, huit y répondent, dont un collège et sept écoles maternelles et élémentaires.

Quatre thèmes au choix sont alors proposés : consommation responsable, énergie, changement climatique et les déchets. À l'unanimité, les établissements font le choix de travailler sur la problématique des déchets.

ZOOM

Un plan de travail est mené sur l'année scolaire pour accompagner 59 classes, qui représentent 1355 élèves, soit 32% des élèves de la ville. Sur l'année, 280 ateliers sont réalisés. Ils sont organisés sur le temps scolaire, puisque l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est intégrée au programme de l'éducation nationale.

Les animations sont très variées tout au long de l'année : ateliers de sensibilisation au tri, création de poubelles recyclées, des opérations de collecte de plastiques, travail sur les filières textiles et visite de l'usine d'incinération de Créteil.



Atelier dans une école primaire

LA GREEN HOUSE : UN LIEU CENTRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À ALFORTVILLE

Le 15 septembre 2019 est inaugurée la Green House : un lieu de vie qui rend visible l'engagement de la ville dans l'Agenda 2030* et les ODD*. Fédérateur, situé au cœur du centre-ville, cet espace est destiné à la formation, l'information et l'organisation de réunions avec les citoyens et les acteurs du développement durable. C'est une structure municipale ouverte à tous. Suite au travail mené dans les collèges, un collectif de jeunes et des éco-délégués souhaitent travailler sur les questions du développement durable et du changement climatique et en discutent dans la Green House. Ils se réunissent ensuite pour des journées de nettoyage des bords de Seine et font des propositions pour l'ODD* 14 (Vie aquatique).

Dans chaque établissement, un référent est désigné, un enseignant ou le responsable de l'établissement. Il fait office de contact avec la plateforme Eco-école. De plus, il est en charge du choix des outils pédagogiques qu'il souhaite développer. Un établissement est accompagné par le service environnement de la mairie, un autre par le service du développement durable au Territoire Grand Paris Sud Est Avenir. Les six autres sont accompagnés par une association d'EEDD*, qui anime les ateliers.

IMPACT DE LA PARTICIPATION DANS LA PRISE DE DÉCISION

La mairie a lancé une campagne de tri dans tous les bâtiments communaux et les établissements scolaires. A partir de septembre 2020, une campagne d'achat de matériel, comme des poubelles et des tables de tri, est lancée. Au niveau du territoire, la restauration collective scolaire (en partenariat avec la Ligue de l'enseignement) évolue aussi avec la pesée des quantités de déchets alimentaires. Les élèves mais aussi des personnels encadrants sont sensibilisés et impliqués dans leur établissement autour de la problématique des déchets. Une cinquantaine de personnes est ainsi formée aux éco-gestes et au tri des déchets.

* Voir lexique page 98

FACTEURS DE RÉUSSITE

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU

En amont de cette démarche, l'EEDD* était encouragée dans tous les établissements. En revanche, les actions des enseignants étaient ponctuelles et surtout restaient cantonnées à l'établissement. Le lancement du programme a permis de constituer un réseau fort, constitué d'enseignants, d'élèves, de personnels et de parents d'élèves. Cela permet d'avancer dans une même direction et de rendre les établissements autonomes sur le long terme.

UN PROJET FÉDÉRATEUR AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le travail sur les questions environnementales et sanitaire est porté par l'ensemble des enseignants et du personnel encadrant. Le fait de lancer une démarche commune, avec un lieu de vie central, fait que chacun peut y participer. Le bon accompagnement de la collectivité encourage d'autant plus à créer des activités.



PERSPECTIVES

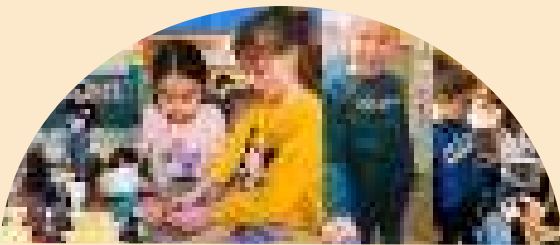
En juin 2020, trois établissements qui ont suivi le programme ont été labellisés Eco-Ecoles.

Suite à la réussite et l'impact de cette première édition, la ville a décidé de pérenniser cette campagne d'éducation au développement durable pour mettre en place un outil de travail pour l'ODD* 4 (éducation de qualité). Les établissements labellisés, plus autonomes, seront toujours accompagnés durant l'année scolaire 2020-2021. Les nouveaux établissements candidats et ceux qui n'ont pas pu aller jusqu'au bout de leur candidature à cause de la crise sanitaire, poursuivront leur travail pédagogique.

L'objectif est aussi de créer un comité d'éco-délégués au niveau élémentaire et un comité de travail avec des élus du territoire. Le but est de leur présenter la démarche et de les inciter à s'engager avec eux pour l'Agenda 2030*.

“ A Paul Langevin, les élèves sont vraiment acteurs. Ils ont décidé eux-mêmes de nombreux projets. C'est une démarche globale pour mettre l'élève au cœur de son établissement, de sa scolarité, de sa vie. ”

Cécile Broussard, enseignante référente, collège Paul Langevin.



Atelier dans une école primaire

⚠ POINTS DE VIGILANCE

ENGAGER UNE VOLONTÉ POLITIQUE

Le budget peut constituer un frein, mais il pourra être plus conséquent grâce à un portage politique fort. « devient » Afin de débloquent un budget suffisant pour engager une démarche de qualité, un portage politique fort est essentiel.

Dans le territoire Grand Paris Sud Est Avenir, comprenant seize villes, seul un animateur est disponible dans le service développement durable. Le fait qu'un élu se déplace et présente un projet cohérent permet d'engager plus de moyens.

La ville a créé un poste d'éco-éducateur en charge d'animer les ateliers d'éducation au développement durable.

AVOIR DES RÉSULTATS CONCRETS

Dans les projets d'EEDD*, la temporalité et le travail de sensibilisation du personnel encadrant sont essentiels pour la réussite. En effet, le jeune public, en s'impliquant, a besoin de voir les résultats concrets, de son travail. Par exemple, pour un projet de jardin coopératif dans une école, les élèves qui plantent des fruits et légumes doivent pouvoir voir le fruit de leur travail. Il peut être donc utile de décaler les semis pour que la récolte se fasse à la rentrée scolaire et non durant la période estivale.



Contact

Khadija Ouboumour, Elue en charge
du développement durable & Agenda
2030, Mairie d'Alfortville

khadija.ouboumour@mairie-alfortville.fr

Pour en savoir plus

Dispositif Eco-Ecole
<https://www.eco-ecole.org/>

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD) ET L'AGENDA 2030

Adopté le 25 septembre 2015 par 193 États représentés à l'ONU, l'Agenda 2030 constitue un référentiel commun, universel de développement durable. Il est composé des 17 objectifs de développement durable (déclinés en 169 cibles) et offre une nouvelle lecture plus transversale du développement durable autour de ses 3 composantes fondamentales : environnement, économie, social. Ces objectifs mondiaux de développement durable (ODD) constituent un cap commun universel pour tous les pays membres de l'ONU.

En 2019, la France a défini sa propre feuille de route de l'Agenda 2030 qui se compose de 6 objectifs transversaux. Elle s'appuie sur tous les acteurs du territoire pour la mettre en œuvre : les collectivités, les associations, les acteurs économiques, la société civile... L'État met en place diverses actions pour informer, sensibiliser et soutenir l'ensemble des acteurs locaux : campagnes d'informations, plateforme d'échanges, site internet, publications, ateliers...

De nombreuses ressources et informations sont disponibles sur le site dédié : <https://www.agenda-2030.fr>

La feuille de route de l'Agenda 2030 pour la France : <https://www.agenda-2030.fr/actualites/feuille-de-route-de-la-france-pour-lagenda-2030-368>

OBJECTIFS DURABLES

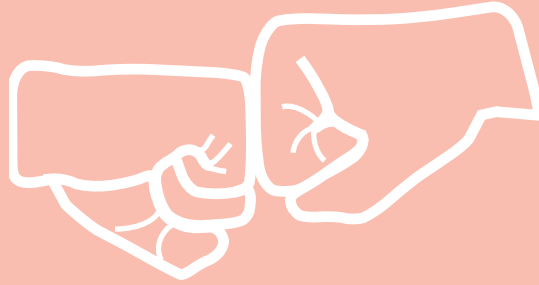


2

DÉVELOPPER LE POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS

Empowerment, capacitation, encapacitation, mise en capacité ... autant de mots pour désigner « le développement du pouvoir d'agir » (Yann le Bossé).





Yann Le Bossé, psychosociologue, définit le développement du pouvoir d’agir des individus comme « la possibilité d’avoir plus de contrôle sur ce qui est important pour [eux], pour [leurs] proches, ou la collectivité à laquelle [ils] s’identifient. C’est un pouvoir de contrôle que l’on exerce et que l’on développe individuellement ou collectivement ».

LA PARTICIPATION CITOYENNE EST ÉTROITEMENT LIÉE À CETTE NOTION, car elle nourrit ce pouvoir d’action et responsabilise les personnes impliquées dans de telles démarches. Ceci va de l’expression, rendue possible, de revendications sociales, urbaines, environnementales...à la création d’un collectif citoyen pour mettre en œuvre et gérer un projet.

CONCEVOIR COLLECTIVEMENT DES JARDINS PARTAGÉS DANS UN ECOQUARTIER À BAGNEUX



 Concertation

 Codécision

 Délégation


 Pouvoir Citoyen

Périmètre:
EcoQuartier Victor Hugo

Porteur de la démarche:
Ville de Bagneux

Partenaires: SADEV 94,
Association "Les Potagers du
Théâtre Victor Hugo"

Appui: prestataire extérieur

 **Durée:** 3 ans entre 2016-
2019

Les jardins partagés de Bagneux

CONTEXTE

La ville de Bagneux a l'habitude de concerter sa population, pour ses projets urbains notamment.

C'est donc sans surprise que les habitants du quartier Victor Hugo sont mobilisés dans le cadre du projet d'aménagement de l'EcoQuartier Victor Hugo. La concertation se déroule en plusieurs phases autour de différents objets et thématiques liés à l'espace public : parvis, équipements et mobiliers urbains, jardins boisés et publics, jardins d'enfants et enfin, jardins partagés.

La réflexion autour de ces espaces est axée sur la restauration de la trame verte et bleue, de la valorisation de la biodiversité.

“ Les habitants ont le meilleur œil pour savoir si quelque chose est adapté ou si le projet doit changer. On a l'impression d'être entourés d'experts. ”

Noémie Thomas,
chargée de mission développement durable à Bagneux.

Parmi les sujets soulevés, le désir des habitants est de développer l'agriculture urbaine et d'y participer plus activement et durablement autour de jardins partagés. La démarche de participation qui s'ensuit doit permettre une meilleure appropriation de ces nouveaux espaces par les habitants.



Atelier d'aménagement et de construction

ZOOM SUR LA DÉMARCHÉ

La première phase de concertation a permis aux habitants d'exprimer leur besoin d'être impliqués dans la conception des jardins partagés. L'objectif est alors de définir les orientations pour les jardins et les besoins des futurs jardiniers.

Le quartier est composé d'une diversité d'usagers qu'il a fallu mobiliser dans la concertation. Au final, **de nombreuses personnes provenant de différents horizons ont envie de participer à ce travail collectif** : travailleurs et travailleuses du quartier, habitants, futurs résidents, retraités et jeunes actifs, novices ou jardiniers confirmés se sont mobilisés pour faire de ces jardins un projet inclusif. Un groupe de travail est créé en 2017 pour définir les orientations et les besoins des futurs jardiniers.

LA DÉMARCHÉ ECOQUARTIER

Lancé en décembre 2012, le label ÉcoQuartier répond à l'objectif fixé par la loi relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement pour encourager « la réalisation, par les collectivités territoriales, d'opérations exemplaires d'aménagement durable des territoires ». Portée par les Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales, la démarche décline 20 engagements pour la ville durable. Le label peut être décerné à différentes étapes d'un projet (de l'engagement à l'évaluation 3 ans après la livraison).

Pour en savoir plus : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/demarche-ecoquartiers>



Vue aeriene des potagers en novembre 2019

IMPACT DE LA PARTICIPATION DANS LA PRISE DE DÉCISION

Les habitants jardiniers se sont rapidement appropriés le site une fois livré et se sont organisés pour animer, faire vivre et respecter ce lieu. Accompagnant de l'association et relai avec l'aménageur, la ville souhaite laisser au fur et à mesure plus de marge de manœuvre et rendre les habitants et jardiniers autonomes.

Maintenant, la ville demande aux promoteurs de prévoir des espaces pour la création de jardins partagés au pied des nouveaux immeubles, accessibles aux copropriétaires et habitants du quartier. Les promoteurs doivent donc respecter un cahier des charges qui s'appuie en grande partie sur l'expérience des jardins partagés de l'EcoQuartier Victor Hugo. Cette exigence pourrait être intégrée dans la charte des promoteurs.

Dans un premier temps, ce groupe est convié à des réunions de concertation qui aboutissent à l'expression de besoins communs. Ce premier travail permet de déterminer quels seraient les aménagements qui rendraient les jardins partagés utiles, agréables et durables pour ces futurs usagers.

Ensuite, des ateliers se tiennent avec des groupes d'une dizaine de participants pour discuter des principes du jardin partagé. A partir de plans, les participants définissent les caractéristiques du projet : la dimension des parcelles, le type de végétalisation, l'éclairage, la gestion de l'eau... Une grande place est aussi accordée à l'animation et à l'ambiance que l'on veut impulser.

Les réunions sont organisées avec une équipe de paysagistes qui peuvent apporter leur expertise sur la définition du plan, tout en prenant en compte l'expertise d'usage des habitants, de manière à se rapprocher au plus près de leurs besoins..

Une visite d'un jardin partagé déjà existant dans le quartier est organisée avec une autre association. Cette rencontre entre anciens et futurs jardiniers a permis de créer du lien dans le quartier et de mieux se projeter dans le projet, d'animer et de rendre plus concrets les plans des futurs jardins.

Les jardins ont été livrés au début de l'été 2019. Aujourd'hui, toutes les 45 parcelles sont aujourd'hui occupées et l'association "Les potagers du théâtre Victor Hugo" gère cet espace.



FACTEURS DE RÉUSSITE

UNE IMPLICATION DES HABITANTS LE PLUS TÔT POSSIBLE ET À TOUTES LES PHASES

La Ville de Bagneux a accompagné la création de plusieurs jardins partagés. Elle a constaté que l'implication des citoyens dans l'ensemble des phases permet la réalisation d'un projet sur mesure répondant à de réels besoins avec une vraie satisfaction pour l'ensemble des acteurs. **Le besoin des usagers est inclus tout au long du projet dès son démarrage et même dans les phases les plus techniques.** Cela permet créer une dynamique collective et de mobiliser l'intérêt des participants sur des périodes parfois longues à l'échelle du citoyen. De plus, l'investissement et l'appropriation du projet par les habitants en sont ressortis renforcés.



LE MONTAGE D'UNE ASSOCIATION

La mise à disposition d'un terrain par la Ville est conditionnée à la création d'une association par les habitants. L'association permet de relancer la mobilisation pendant les travaux et de créer du lien entre les futurs jardiniers. L'implication des jardiniers au sein de l'association et l'accompagnement ciblé de la mairie permettent de ne pas faire lâcher prise aux citoyens durant des moments plus creux.



Les jardins partagés de Bagneux

“ J’ai pu découvrir et prendre part à un projet collectif, fédérant les habitants du quartier autour de la réalisation d’un magnifique jardin partagé, réunissant ainsi plusieurs familles soucieuses de leur environnement. Ce projet a été une réussite grâce aux énergies positives des habitants et à la volonté de la Mairie de rendre cela possible. ”

Habitant, président de l’association « Les potagers du théâtre Victor Hugo ».



PERSPECTIVES

Le prochain objectif est d’ouvrir davantage l’espace en accueillant du public lors de portes ouvertes par exemple, et de faire aussi le lien avec les établissements scolaires alentour pour des journées pédagogiques et des ateliers de sensibilisation.

⚠️ POINTS DE VIGILANCE

ÉVITER UN SENTIMENT DE FRUSTRATION

Le nombre de bénéficiaires est limité puisque le jardin ne compte que 45 parcelles d'environ 7m² chacune. Un habitant qui s'implique souhaitera très certainement bénéficier d'une parcelle une fois la démarche aboutie. Pour éviter une frustration des participants, un noyau de 20 personnes engagés dans la démarche participative permet de concentrer la mobilisation autour d'acteurs impliqués. Ces 20 personnes peuvent ensuite bénéficier d'une parcelle ainsi que 25 autres habitants intéressés.

MAÎTRISER LA GESTION DU TEMPS DU CHANTIER

L'espace dédié aux jardins partagés a servi de base vie pendant la phase de chantier des travaux de l'ÉcoQuartier. Ces travaux ayant pris du retard, il a fallu trouver les moyens de ne pas essouffler l'énergie citoyenne qui s'était créée. Visite de chantier, rédaction du règlement intérieur, information sur l'avancée des travaux... ont ainsi rythmé cette période pour les habitants engagés.



Contacts

Noémie THOMAS, Direction des espaces publics et de l'environnement, Chargée de mission développement durable
noemie.thomas@mairie-bagneux.fr

Association « Les potagers de théâtre Victor Hugo »
lespotagersdutheatrevictorhugo@gmail.com

Pour en savoir plus

Plateforme nationale EcoQuartier
<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

Site de la ville de Bagneux
<https://www.bagneux92.fr/ville-en-projet/projets-urbains/816-zac-ecoquartier-victor-hugo>

<http://www.arte-charpentier.com/fr/projet/espaces-publics-de-leco-quartier-victor-hugo/>



MOBILISER LES CITOYENS POUR L'ÉLABORATION DE L'AGENDA 21 DE TAVERNY

Atelier Agenda 21 avec les agents municipaux et les élus

OBJET DE LA DÉMARCHE

La ville de Taverny, commune de 26 000 habitants, est située dans La Vallée de Montmorency, au cœur du Val-d'Oise. En 2018, elle met en place un Agenda 21* sur sa commune et s'engage à cette occasion dans une démarche participative inédite et ambitieuse.

Pour la ville, c'est la première fois qu'une telle démarche de participation a lieu, dans sa durée et dans son intégration, même si la population est régulièrement appelée à se prononcer. Pour chaque projet urbain par exemple, des réunions publiques et des ateliers de concertation et de réflexions sont organisés.




Concertation


Codécision


Délégation



Pouvoir Citoyen


Périmètre: commune de Taverny (95)

Porteur de projet: Ville de Taverny

Partenaire: EcoFabrique (groupe d'habitants volontaires)

Appui: prestataire externe

 **Coût:** 54 000 € HT

 **Durée:** 18 mois



ville de
Taverny



UN PUBLIC DIVERSIFIÉ, ENGAGÉ

La volonté est d'ouvrir le processus d'élaboration de l'Agenda 21* l'ensemble des habitants dans, afin qu'ils s'en imprègnent, qu'ils se l'approprient et s'impliquent dans sa construction. La réalisation du plan d'action avec les habitants en facilite la diffusion et suscite plus facilement l'adhésion au projet.

Cette coconstruction de l'Agenda 21* de Taverny démarre par un appel à volontaires dans une édition spéciale magazine municipal spécial dédié au lancement de la démarche et via les réseaux sociaux. La ville n'identifie pas de cibles prioritaires. Elle souhaite avoir un public représentatif de tous les segments et de toutes les franges de sa population. **Un groupe d'une quarantaine d'habitants volontaires se met ainsi en place pour former l'EcoFabrique.** Les candidatures retenues sont diversifiées, proviennent de tous les quartiers, de toutes les professions et de toutes les générations et comprennent même

78
propositions
33 actions
sélectionnées

un public jeune (5 d'entre eux ont moins de 30 ans). La diversité du panel d'habitants permet de croiser les regards et apporte des attentes et des idées variées, ce qui se ressent dans la richesse et le nombre de propositions. 168 propositions sont émises par les habitants puis regroupées, synthétisées et reformulées par le bureau d'études et les services municipaux pour aboutir à un vivier de 78 propositions.

Au-delà de la diversité des personnes invitées à coconstruire l'Agenda 21*, la volonté de la municipalité est de proposer une démarche de participation qui soit ludique, dynamique, « qui sorte de la traditionnelle réunion publique ».

Pour favoriser une participation dynamique, son choix se porte sur **l'organisation d'ateliers participatifs, couplés à un site internet dédié.** L'objectif est de récolter un maximum d'idées, de mobiliser le plus de monde possible et d'être force de proposition, même au-delà du cercle des membres de l'EcoFabrique.



Atelier Agenda 21

UNE PARTICIPATION TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE

Les habitants volontaires, membres de l'EcoFabrique participent et contribuent à l'élaboration de l'Agenda 21* en 3 étapes, entre mars et juin 2019 :

- Identification des priorités et objectifs du territoire (3 mois) ;
- Partage d'un diagnostic, état des lieux ciblé sur ces priorités (5 mois) ;
- Définition d'actions pour atteindre les objectifs partagés collectivement (6 mois).

L'EcoFabrique se réunit ainsi à 4 reprises pour permettre aux habitants volontaires d'apporter leur regard, leurs idées et leur expérience de Taverny pour enrichir le diagnostic territorial et le plan d'actions. La dernière réunion est l'occasion de présenter le programme d'actions finalisé, le guide EcoCitoyen, et de réfléchir collectivement à la façon de pérenniser le groupe et l'action de l'EcoFabrique sur les prochaines années.

En parallèle, les services de la Ville sont sollicités en interne via l'organisation de 3 forums et d'ateliers pour identifier des actions à mener pour une administration exemplaire. Ils se penchent également sur les propositions des habitants, vérifient les conditions de réalisation, en apprécient les coûts, etc...

Les instances de gouvernance locale habituelles (conseil municipal des jeunes, des seniors...) sont aussi mises à contribution. Le conseil municipal des jeunes consacre une séance entière à l'Agenda 21* et propose 2 actions (« une journée sans voiture » et « un espace public sans tabac »).

La Ville de Taverny est accompagnée par un bureau d'étude sur le volet de la participation, sur le diagnostic territorial et sur la rédaction du plan d'actions.

FACTEURS DE RÉUSSITE

DES SÉQUENCES DE TRAVAIL INTERACTIVES

Animés par le bureau d'étude, les ateliers ont vocation à ce que chacun puisse s'exprimer, être actif. Ils ont un caractère ludique, tout en restant de véritables séances de travail interactives permettant d'avancer dans la démarche. Différentes techniques d'animation sont éprouvées: brises glace, brainstorming, métaplan, nuages de mots, mise en situation, recours au dessin pour exprimer les idées... Grâce à l'animation et au rythme des rencontres, les habitants volontaires s'engagent pleinement et sur la durée. L'EcoFabrique fonctionne ainsi sans perte d'effectif !

Certains membres deviennent amis et l'un d'entre eux ouvre une page Facebook sur la démarche. Cette page Facebook rassemble bien au-delà de l'EcoFabrique et compte aujourd'hui plus de 200 membres dont des élus. Elle sert pour échanger sur la démarche, sur l'actualité environnementale, pour partager des conseils et bonnes pratiques et pour continuer à émettre des propositions pour la ville.



UNE ÉVALUATION QUALITATIVE TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE

Les membres de l'EcoFabrique apprécient l'ambiance de travail et la liberté d'expression donnée. Les habitants volontaires peuvent exprimer leur satisfaction grâce à un questionnaire après chacun des ateliers. La démarche est très simple, il leur suffit d'apposer des pastilles sur les affiches à la sortie de la salle, en face des émoticônes qui reflètent leur niveau de satisfaction.

“ Les ateliers ont été de véritables espaces d'échanges, avec un mélange de générations, une ambiance conviviale et constructive. Ils ont donné envie d'être dans l'action et de le faire ensemble et l'occasion d'apporter un peu de savoirs et de partager. Une belle expérience humaine qui en plus a débouché sur des actions concrètes comme les ateliers « réduction des déchets et fabrication de produits ménagers ». ”

Florian Carré,
membre de l'EcoFabrique, administrateur du groupe Facebook.

ARTICULATION AVEC LA PRISE DE DÉCISION

L'Agenda 21* coconstruit est aujourd'hui rendu public après avoir été voté en Conseil municipal. Le livret des Plans d'Action de l'Agenda 21 de Taverny se compose de 33 fiches actions réparties sur trois axes :

- Taverny, une ville respectueuse de son environnement ;
- Taverny, un territoire engagé et innovant ;
- Taverny, pour un bien-être individuel et collectif.

Ces 33 actions ont été travaillées et sélectionnées par les services municipaux, sur la base des 78 propositions faites lors des différents ateliers de concertation, en se basant sur des critères précis tels la possibilité technique de mise en place, les coûts, les compétences communales, etc. Ces choix sont ensuite validés en comité de pilotage regroupant la direction générale et des élus.

La mobilisation des citoyens ne s'arrête pas là pour autant. Ils continuent à être mobilisés pour la mise en œuvre, le suivi et l'actualisation du plan d'actions.



PERSPECTIVES

La mise en œuvre des actions est fortement ralentie par la crise sanitaire, mais la dynamique et l'envie de participer restent intactes. L'EcoFabrique doit se transformer en « Assemblée citoyenne environnementale » et constituer un groupe pérenne en appui de la municipalité pour assurer le suivi et l'actualisation du plan d'actions de l'Agenda 21. Le nom est encore provisoire, il sera débattu lors de la première séance de travail de cette assemblée.

Cette assemblée devait se réunir dès la rentrée 2020. La ville attend la levée des restrictions sanitaires pour pouvoir organiser une réunion physique avec tous les membres de l'EcoFabrique (dont certains nouveaux, intégrés ces derniers mois).

⚠️ POINTS DE VIGILANCE

RÉUSSIR À DÉPASSER LE CERCLE D'INITIÉS

L'EcoFabrique s'est constituée à partir de quarante habitants déjà initiés et sensibilisés aux enjeux de la transition écologique (certains ayant déjà des pratiques durables, d'autres se disant intéressés, hésitants sur la démarche à adopter ou n'étant pas encore passés à l'acte). Le recours aux réseaux sociaux permet de diffuser largement les conclusions des travaux, et va contribuer à mobiliser de nouvelles personnes sur la voie de la transition écologique. Pour parfaire cette diffusion et pallier la fracture numérique, l'EcoFabrique pourrait porter une attention particulière aux personnes non connectées.



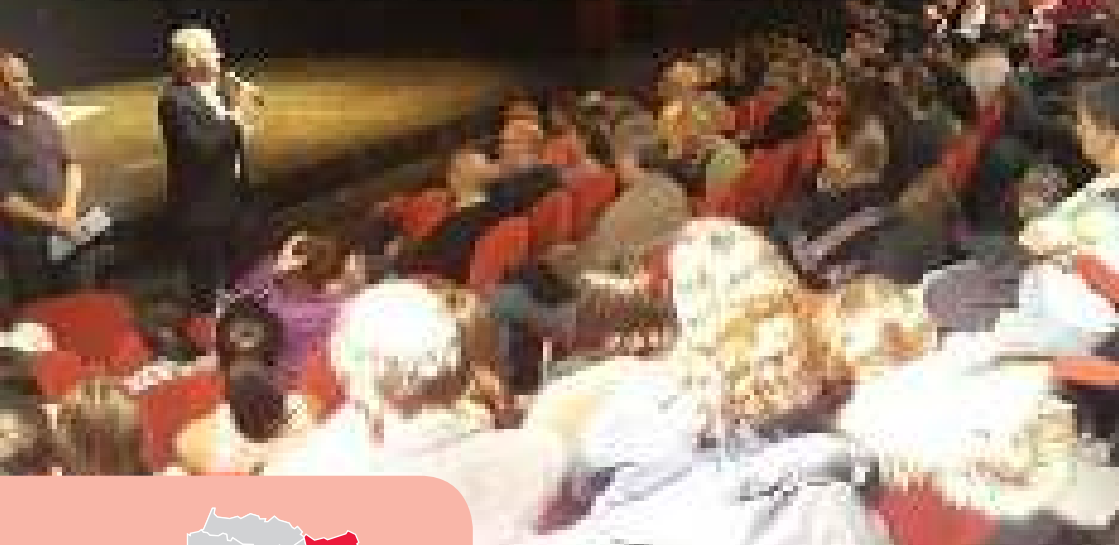
Contact

Damien BORDELOUP,
collaborateur de cabinet
de la ville de Taverny
dbordeloup@ville-taverny.fr

Pour en savoir plus

Site « pour réfléchir et agir ensemble
pour rendre Taverny plus durable »
agenda21.ville-taverny.fr

MOBILISER LES CITOYENS SUR LE LONG TERME POUR LE PCAET DE MARNE & GONDOIRE



Soirée «Parlons climat» - Février 2019



 Concertation

Périmètre: Communauté d'Agglomération Marne & Gondoire (77)


 Codécision

Porteur de projet: Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

 Délégation

Partenaires: SDESM

 Pouvoir Citoyen

 **Coût:** 85 883 € TTC

 **Durée:** En cours, environ 2 ans

OBJET DE LA DÉMARCHÉ

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET*) la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (CAMG) met en place une concertation élargie, avec la constitution d'un Club climat et un travail auprès des conseils municipaux des enfants, des centres de loisirs, des écoles.

Cette démarche de concertation, inédite par son ampleur pour la collectivité dure plus de 2 ans.



* Voir lexique page 98

Après une phase obligatoire de consultation du public, le PCAET* du territoire devrait être approuvé en 2021. En parallèle, un Contrat de Transition Ecologique (CTE*) est signé en février 2020, pour lequel le fil rouge retenu est la participation citoyenne, l'objectif étant de faire du citoyen le cœur de la transition écologique du territoire.

Au-delà du respect du cadre réglementaire (concertation préalable au sens du code de l'environnement), la CAMG souhaite par cette démarche impulser une véritable dynamique auprès des habitants et des acteurs du territoire pour qu'ils s'approprient les enjeux de transition écologique et puissent ensuite être moteur dans la mise en œuvre des actions.



*Réunion avec les associations du territoire
Décembre 2018*

280 participants
à la soirée grand
public « Parlons
climat ! »

ZOOM

Dans un premier temps, la démarche démarre par la mobilisation en interne au sein de la collectivité avec :

- un séminaire de lancement à destination des élus et cadres de la collectivité ;
- une journée de sensibilisation à destination de l'ensemble des agents de la collectivité.

Puis, c'est au tour des entreprises et des associations du territoire d'être mobilisées. Elles sont invitées à participer à un événement de présentation du projet. C'est l'occasion de les sensibiliser, de leur expliquer la démarche et les premiers éléments de diagnostic compilés. Ces données ont été formalisées avec le soutien du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM).

* Voir lexique page 98

“ Les ateliers auxquels j’ai pu participer sont des moments toujours très enrichissants, passionnants même, où j’ai eu l’occasion d’apprendre et de partager des idées, des bonnes pratiques. C’est une tâche immense à laquelle s’est attelée l’agglomération. Avec ces petites pratiques de chacun, on peut faire que les choses changent.. et ça marche ! ”

Daniel SCHILTZ,
habitant de Bussy-Saint-Martin, membre du Club Climat.



Livret de sensibilisation « je fais ma part »

La démarche se poursuit par un travail avec les conseils municipaux des jeunes : interventions du chargé de mission PCAET pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la transition écologique et réalisation d’une « Fresque du Climat* » avec les 7 conseils du territoire avec remise d’un badge et livret « ambassadeur du climat ».

Une **large campagne de communication** est ensuite menée pour annoncer le coup d’envoi de la démarche participative à destination du grand public : la soirée grand public « Parlons climat ! » a lieu le 21 février 2019 à Thorigny-sur-Marne. Cette soirée réunit près de 280 personnes autour d’un spectacle et d’une conférence interactive. Elle permet de bien poser les enjeux, de faire prendre conscience de la nécessité pour tous d’agir et de la volonté de la CAMG de réaliser un PCAET partagé.

Les participants sont alors invités à laisser leurs coordonnées pour entrer au **Club Climat**, une instance de discussion citoyenne des projets. À l’issue de cette soirée, 180 personnes s’y sont inscrites ! Finalement, le Club Climat regroupe 145 participants engagés aux profils divers (salarié, étudiant, agriculteur, autoentrepreneur, retraité...) ! Un noyau dur d’une cinquantaine de personnes est particulièrement actif dans la démarche.

Atelier club climat - juin 2019



ARTICULATION AVEC LE PROCESSUS DE DÉCISION

Ces travaux aboutissent à 180 actions identifiées, retravaillées par les services et classées en actions réalisables à court, moyen et long terme.

Ce Club-climat doit prendre la forme de Conseil citoyen pour le climat dont la mise en place officielle prévue en 2021 est l'une des actions du Contrat de Transition Ecologique (CTE*).

Ce Club, travaille sur la stratégie du territoire et sa mise en actions, avec l'appui des bureaux d'étude et du SDESM.

C'est un véritable lieu d'échanges et de participation citoyenne où chacun peut s'exprimer, proposer, partager ses idées et initiatives. Les échanges ont lieu via le forum et lors d'ateliers dédiés :

- 2 ateliers thématiques autour de la stratégie territoriale ;
- 4 ateliers de travail élargis autour du plan d'actions.

Entre 60 et 90 personnes regroupant les membres du Club-climat (une cinquantaine), élus et techniciens rassemblés lors de ces ateliers participent à ces rencontres en format world café*.

En parallèle, la CAMG ouvre un Forum en ligne, y diffuse le diagnostic de territoire et recueille des commentaires et des suggestions d'actions via une plateforme numérique.

Pour prolonger les actions envers les jeunes, la CAMG organise des séances de lectures-théâtre dans 5 classes, des « fresques du climat* » dans les centres de loisirs, forme des animateurs « nature » et conçoit un tapis pédagogique inspiré du jeu de l'oie.

* Voir lexique page 98



PERSPECTIVES

Le territoire a candidaté à la démarche CTE et en est lauréat. Le projet a pour fil rouge « la mobilisation citoyenne » et contribue progressivement à pérenniser la démarche engagée.

LE "JEU DE L'OIE" DE MARNE ET GONDOIRE

Ce jeu, créé par la CAMG, largement inspiré du jeu de l'oie, est proposé en 2 formats pour table de jeu et en tapis de sol. Les questions y sont adaptées à tous les âges et permettent d'aborder différentes thématiques environnementales dans les écoles, dans les centres de loisirs et en famille (changement climatique, éco-gestes, eau, nature, consommation responsable, énergie) et de mettre en valeur les initiatives du territoire en faveur de la transition écologique et énergétique identifiées dans la phase de diagnostic.



FACTEURS DE RÉUSSITE

DES OUTILS DIVERSIFIÉS, ADAPTÉS À CHAQUE PUBLIC CIBLÉ

La démarche se distingue par la grande **diversité des acteurs associés** : les entreprises, les associations, le grand public, les enfants, les enseignants et bien sûr les élus et agents de la communauté d'agglomération.

Pour chaque type de public des outils de communication et des temps d'échanges sont imaginés et mis en place, mobilisant fortement les services internes de la Communauté d'Agglomération (service de l'environnement et service communication).

L'IMPORTANCE DE LA COMMUNICATION

L'information des publics est assurée par le service Communication de la collectivité qui utilise divers supports de communication (institutionnels, site internet, forum en ligne, affichage sur les abribus, articles de presse, magazines municipaux,...). Y sont annoncés tous les événements, leurs objectifs et les conditions de participation. Des actions de communication plus originales sont également déployées et très largement relayées :

- des reportages : l'épisode 2 de « Mon aggro, késako ? » dédié au PCAET* ;
- 8 interviews d'acteurs engagés dans la démarche tels que des présidents d'associations, un chef d'entreprise, un habitant du territoire et un élu.



LE DYNAMISME DE LA DÉMARCHE

2 ans c'est long ! Garder la motivation et l'engagement des participants est un véritable challenge. Pari gagné, car la **mobilisation est importante et sans précédent pour la CAMG**. Pour ce faire, de nombreuses rencontres ont été organisées permettant aux acteurs de contribuer au PCAET* et plus généralement d'inscrire la transition écologique dans leur agenda.

⚠️ POINTS DE VIGILANCE

UNE DYNAMIQUE À FAIRE PERDURER

La démarche avance grâce à la créativité, l'envie et l'énergie communicative du chargé de mission, le soutien des élus et l'efficacité du service communication de l'agglomération. Il importe aujourd'hui de garder cette dynamique de communication et de concertation pour ne pas décevoir les participants.

LA MOBILISATION DES ÉQUIPES TECHNIQUES

Cette **démarche rythmée et de forte mobilisation** entraîne de fait une charge importante de travail et parfois du stress pour les équipes de la communauté d'agglomération. Seule une équipe soudée et mobilisée peut réussir et tenir sur toute la durée de la démarche.

Malgré les difficultés, elles ressortent satisfaites de l'exercice ! Les agents connaissent mieux les acteurs et leurs attentes et mesurent l'importance de faire connaître leurs actions au quotidien.



Contact

Magali BERTON, Responsable stratégie agricole et environnementale
magali.berton@marneetgondaire.fr

Pour en savoir plus

Site de la CAMG:
<http://www.marneetgondaire.fr/eco-citoyennete/le-plan-climat-air-energie-territorial-1682.html>

SE PROJETER COLLECTIVEMENT EN 2030 - À PALAISEAU



Atelier thématique



Concertation



Codécision



Délégation



Pouvoir Citoyen

Périmètre:

Ville de Palaiseau (91)

Porteur de la démarche:

Ville de Palaiseau

Appui: prestataire spécialisé en concertation



Durée: 6 mois (entre septembre 2018 et mars 2019)

CONTEXTE

La commune de Palaiseau, en Essonne, compte 36 000 habitants et connaît une attractivité et un essor économique importants depuis ces dernières années grâce à une bonne desserte en transports en commun depuis Paris et ses aménités (verdure, commerces, Plateau de Saclay en plein développement...).

Palaiseau souhaite recueillir l'avis de ses habitants et leur **faire imaginer l'avenir de leur ville à l'horizon 2030**. Cette démarche appelée « Palaiseau 2030 », non rattachée à un projet précis, doit servir à construire une vision de moyen-long terme pour la ville. Transversale, la démarche concerne toutes les thématiques : mobilités, santé, environnement, alimentation, habitat... Les objectifs de la ville sont de réinterroger les politiques publiques mises en œuvre actuellement et d'imaginer celles de demain.



ZOOM SUR LA DÉMARCHE

Un grand forum d'ouverture lance « Palaiseau 2030 » en septembre 2018.

De novembre 2018 à janvier 2019, la démarche démarre par un **diagnostic partagé de la commune autour de 5 ateliers thématiques** (mobilité et ville intelligente / environnement et habitat / bien vivre au quotidien / développement économique et attractivité / participation démocratique et ville citoyenne). Les ateliers durent 2 heures pendant lesquelles les habitants dressent un état des lieux, identifient des problématiques et enjeux et proposent des pistes d'actions. Un expert, acteur du territoire dans les domaines ciblés (association, institution...), anime ces tables de discussion.

40 à 50 personnes participent en moyenne à chacune de ces rencontres.

UNE PREMIÈRE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION AMBITIEUSE

C'est la première fois que la Ville de Palaiseau sollicite ses habitants de cette façon. Plutôt habituée à organiser des réunions publiques dans le cadre de projets conformément à la réglementation, la collectivité veut impliquer différemment les Palaisiens dans l'avenir de leur commune et souhaite aussi de cette manière renouer une relation de confiance entre habitants et institution.

La commune s'appuie en parallèle sur les conseils de quartier, le conseil des aînés et celui des jeunes pour affiner son diagnostic.

Les jeunes sont aussi sollicités dans un collège (sous forme de mur à post-it) et dans un lycée (micro-trottoir). De plus, un stand itinérant sillonne la ville pour rencontrer directement les habitants aux sorties de gares et devant les écoles.

En interne de la collectivité, un atelier est organisé à destination des agents pour les impliquer et récolter leur avis en tant qu'usagers et habitants, pour la plupart, de la commune.

Enfin, la démarche se clôt avec la tenue d'une restitution publique des ateliers. Sous forme d'exposition, les habitants peuvent apprécier les contributions de chacun et les thèmes forts qui ressortent du diagnostic : mobilités, équipements culturels, environnement et commerces de proximité. 4 vidéos « futuristes » servent à illustrer cet avenir imaginé pour Palaiseau en 2030.

La **synthèse complète** de la démarche est publiée dans un hors-série du magazine de la ville, le Palaiseau Mag', et ainsi diffusée à l'ensemble de la population.

2500 contributions
40 à 50 participants à
chacun des 5 ateliers
1 projet concrétisé



“ Une des forces d'une telle démarche est de partir d'une feuille blanche et de collecter les idées des citoyens qui ne sont pas influencés par les contraintes financières ou de ressources humaines. ”

Une habitante de Palaiseau.

ARTICULATION AVEC LE PROCESSUS DE DÉCISION

Le processus de décision est resté classique avec une décision revenant au conseil municipal.

La synthèse de la démarche a permis de retenir les grands axes de travail et de faire ressortir des propositions d'actions. Les critères de choix pour la mise en oeuvre d'un projet sont : le caractère concret, la faisabilité technique et financière et une réalisation rapide du projet.

La Ville opte donc pour la création d'un tiers lieu avec les citoyens. Ce projet répond particulièrement aux besoins de lieux de convivialité. La gestion de cet espace sera déléguée à un groupe de citoyens, déjà constitué en association, avec un appui de la commune.

“Palaiseau 2030” a aussi des impacts sur le long terme avec une prise en compte des remarques des habitants dans les prochains projets d'aménagement (végétalisation, réaménagement du centre-ville, maisons de quartier...).

Finalement, cette démarche permet de construire une feuille de route de l'action publique avec des objectifs à long terme.



PERSPECTIVES

La démarche « Palaiseau 2030 » continue avec la **création d'un tiers-lieu**. Une douzaine de citoyens, dont un noyau dur de 4 habitants, travaillent à la programmation de cet espace. La collectivité les accompagne pour lancer le projet, animer les temps de réflexion collectif, trouver un local...

Fort de cette première expérience participative et issue de proposition de la démarche, une **conférence citoyenne sur l'écologie** devrait aussi être organisée dans les prochains mois.



FACTEURS DE RÉUSSITE

UNE VÉRITABLE IMPLICATION CITOYENNE

La démarche a connu une fidélisation des participants sur la durée. Une trentaine de participants étaient présents à chaque atelier.

L'AVENIR DE PALAISEAU, UN SUJET VASTE ET SANS CONTRAINTES

La concertation porte sur l'ensemble des thématiques qui concernent une ville. Il s'agit dans un premier temps de partir d'une feuille blanche, sans contrainte (même budgétaire) et de proposer des idées pouvant sortir du cadre. L'ensemble des propositions issues des ateliers sont restituées et présentées à la Ville.

UNE MULTIPLICITÉ DE CANAUX DE COMMUNICATION

Communication sur les réseaux sociaux, via le magazine de la ville, stands aux entrées de gare et aux sorties d'écoles, publicité sur les trottoirs ... Palaiseau a démultiplié les manières de communiquer pour toucher les jeunes, les aînés, les couples avec enfants...



Une exposition pour la restitution

“ L'action publique manque parfois d'une vision à long terme, d'un cap qui dépasse le mandat. Nous trouvons intéressant de se projeter à 10-20 ans. Et cet exercice-là n'a de sens que s'il est collectif, avec l'ensemble des acteurs du territoire. ”

Guillaume Caristan,
adjoint au maire de Palaiseau.

POINTS DE VIGILANCE

CADRAGE DE LA COMMANDE AVEC LE PRESTATAIRE

Le cadrage initial de la commande nécessite d'être précis. Les besoins en communication de la Ville ont été sous-évalués.

MANQUE DE TEMPS ET DE MOYENS HUMAINS

Réussir à mobiliser les habitants, à mettre en place certaines animations participatives (théâtre-forum, nécessitant du temps de préparation) sur un sujet aussi vaste que celui de l'avenir de Palaiseau et tout cela en 6 mois est un véritable challenge ! Le temps imparti a limité :

- le temps de préparation qui aurait été nécessaire pour affiner la stratégie de participation ;
- et ainsi la possibilité de mobiliser par exemple, directement en pied d'immeuble, les habitants des quartiers plus excentrés, relativement absents de la démarche.

SE PROJETER EN 2030 : UN EXERCICE DIFFICILE

Même si cet horizon lointain a le mérite de se démarquer de toute échéance électorale, les participants ont parfois du mal à se projeter et à laisser libre court à leur imagination. Il est donc nécessaire de mettre en place des techniques d'animation spécifiques pour permettre aux participants de sortir du cadre.

DES CRÉNEAUX DE RENCONTRES À DIVERSIFIER

Les ateliers thématiques ont tous eu lieu le mardi soir. Certaines personnes (jeunes couples avec enfant, notamment) regrettent ce choix et auraient préféré des temps de rencontres le week-end qui leur auraient permis d'y assister.



Contact

Laurène TOGNON,
chargée de mission transversale
laurene.tognon@mairie-palaiseau.fr

Pour en savoir plus

Page dédiée à la démarche :
www.ville-palaiseau.fr/citoyenne/participer-sexprimer/palaiseau-2030

Vidéo de lancement :
www.youtube.com/watch?v=BxniLhEM9Xc

Hors-série du magazine municipal dédié à
Palaiseau 2030 :

<https://www.ville-palaiseau.fr/information-transversale/publications/palaiseau-mag-hors-serie-plongez-dans-le-futur-2320>

L'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

ÉVALUER POUR PROGRESSER

Comme toutes les politiques publiques, les démarches de participation citoyenne doivent pouvoir être évaluées pour justifier des moyens engagés, pour en tirer des leçons, et engager un processus d'amélioration continue.

Analyser les résultats, en termes de présence et de satisfaction des citoyens aux différents rendez-vous, de typologie d'acteurs mobilisés, de propositions recueillies, de suggestions citoyennes prises en compte, ainsi qu'analyser les difficultés rencontrées permet de gagner en compétences et de faire mieux la prochaine fois !

ÉVALUER DE FAÇON PARTICIPATIVE

Évaluer la démarche de participation citoyenne en associant les participants permet de bénéficier directement de leur retour d'expérience. Pour cela, il convient d'évoquer et d'organiser l'évaluation avant le démarrage de la démarche. Il s'agit alors de bien se questionner sur les critères à évaluer en fonction des objectifs poursuivis, puis d'identifier les données qui seront collectées (nombre et provenance des participants par exemple), les méthodes de collecte de ces données (questionnaires, fiches à remplir,..) et la manière dont seront restituées les conclusions.

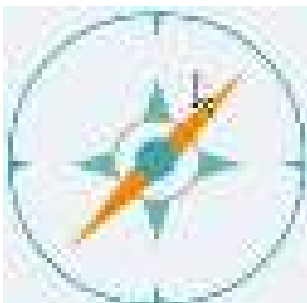
LA BOUSSOLE DE LA PARTICIPATION : UN OUTIL POUR VOUS AIDER

La « Boussole de la participation » est un outil accessible librement en ligne réalisé par le Cerema qui permet de réaliser son **auto-évaluation**. Elle s'appuie sur les valeurs et principes de la **Charte de la participation du public**. Cet outil peut être utilisé en amont pour définir le niveau d'ambition de la démarche participative, en tant qu'outil méthodologique, pour construire la stratégie et en aval, pour l'évaluer.

La Boussole propose ainsi un accompagnement « Pas à pas » de la participation, une aide précieuse pour formaliser un projet de participation, le suivre et en faire le bilan.

POUR EN SAVOIR PLUS : participation@cerema.fr

La Charte de la participation du public : www.ecologique-solidaire.gouv.fr/charte-participation-du-public



3

S'APPUYER SUR L'EXPERTISE D'USAGE DES CITOYENS

Les habitants sont les premiers usagers de leur territoire. Les problèmes d'aménagements pour piétons ou cyclistes, la gestion des déchets... sont autant de sujets qui les touchent en premier lieu et sont leur quotidien.

S'appuyer sur leur vécu, l'appréhension qu'ils ont de leur espace de vie est primordial pour dresser un diagnostic robuste des enjeux, puis développer et mettre en œuvre des projets qui répondront à leurs besoins.










L'EXPERTISE D'USAGE DES CITOYENS A DE LA VALEUR À CHAQUE ÉTAPE DU PROJET :

- **en phase de diagnostic** : pour dresser un état des lieux, identifier les problèmes et construire la programmation du projet ;
- **en phase stratégique** : pour co-construire une vision partagée des évolutions du territoire (quartier, ville...);
- **en phase de conception ou de mise en oeuvre** : pour concevoir des espaces répondant aux attentes des usagers, les impliquer dans la durée en déléguant tout ou partie du projet...
- **en phase d'évaluation** : pour évaluer collectivement la réussite d'un projet, notamment si le projet est destiné aux habitants.

LA PLAINE ESTIVALE, PRÉFIGURER ENSEMBLE LES FUTURS ESPACES PUBLICS DES PORTES DU 20^E À PARIS




-  **Concertation**
-  **Codécision**
-  **Délégation**
-  **Pouvoir Citoyen**

Périmètre: quartier Portes du 20e, Paris

Porteur de la démarche: Ville de Paris

Appui: groupement de prestataires spécialisés

Partenaires: équipe de développement local – Portes du 20e, associations locales, mairie du 20e arrondissement de Paris

 **Durée:** en cours, 3 saisons : 2019-2021

Événement d'inauguration - juillet 2019

OBJET DE LA DÉMARCHE

La Plaine Estivale est un projet de préfiguration des aménagements des futurs espaces publics menés sur 3 étés dans le territoire des Portes du 20^e arrondissement à Paris, qui a été reconnu comme quartier d'intérêt national par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU*).

LA PLAINE



ESTIVALE

Animations estivales sur le site



Deux sites sont ciblés pour la démarche participative afin d'identifier et de qualifier l'utilisation des espaces : le site du square des Docteurs-Déjérine et les terrains de tennis du stade de La Porte de Bagnolet.

Ces deux sites sont des terrains de sport destinés à devenir des espaces publics. Ils ont la particularité d'être sous occupés, peu utilisés, que ce soit pour des usages sportifs ou récréatifs.

Le quartier Python-Duvernois est inscrit en quartier prioritaire de la politique de la ville depuis une dizaine d'années. Plusieurs démarches de concertation ont été menées dans le cadre de la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC*). Une ZAC correspond à un périmètre opérationnel de projet dont l'aménagement est conduit par la collectivité ou un aménageur par maîtrise d'ouvrage déléguée. Malgré un travail d'identification des besoins des habitants, le temps long de l'aménagement conduit les habitants à développer un sentiment de délaissement et de méfiance envers les démarches institutionnelles.

En 2019, la Ville de Paris décide donc de lancer un appel d'offres pour **assistance à maîtrise d'usages** pour préfigurer les usages de ces espaces publics sur le long terme avec les associations locales et les habitants et proposer une occupation et une animation immédiate des deux sites.

ZOOM

La stratégie de concertation repose sur l'écoute et une réponse aux besoins immédiats des habitants en matière d'animations et d'activités (construction et co-gestion de mobilier urbain, animation et réflexion autour du compost, ateliers d'écriture sur la mémoire du quartier...). Dans le même temps, la réflexion est élargie à l'échelle du projet de renouvellement urbain.

LA MOBILISATION DES ASSOCIATIONS

Parallèlement à la mission d'assistance à maîtrise d'usages, l'équipe de développement local lance un appel à projets auprès des associations du quartier. L'assistant à maîtrise d'usage anime et coordonne ce réseau d'associations pour structurer un programme d'animations qui répond aux besoins des habitants et contribue à leur mobilisation pour nourrir la réflexion

2019 : ANCRER ET EXPÉRIMENTER

Cette première saison est celle de l'observation, de l'expérimentation et de l'ancrage dans le quartier. Il s'agit de prendre connaissance du contexte et de créer du lien avec les habitants et les associations locales.



Panneaux d'information et de concertation

Les sites sont utilisés tels quels et des expérimentations servent de base à la conception des aménagements dans la suite de la démarche. Un premier cahier des charges des aménagements éphémères et adaptations lourdes des sites (accès, accessibilité et signalétique) est constitué.

Un des premiers chantiers de la démarche est celui de la mobilisation des publics et l'information autour de l'ouverture des sites. Un nouveau **calendrier d'animations** prenant en compte l'histoire locale est aussi mis en place. Si le secteur Python-Duvernois a connu une animation locale soutenue (fête de quartier, moment de convivialité...) depuis plusieurs années elle s'est fortement réduite. Malgré une communication restreinte, le premier événement de la saison parvient à mobiliser 50 à 70 personnes et à faire connaître l'existence de la démarche.

Les **formats informels** (dialogue sur site) sont privilégiés pour engager le dialogue avec les habitants, alors plus enclins à partager leur point de vue et à échanger.

2020 : ÉQUIPER ET QUALIFIER

Le deuxième été est axé autour de la construction d'un lieu de vie en réponse aux besoins exprimés des habitants et associations lors de la saison 2019 : signaler la présence d'animation par un objet visible, fournir un espace de stockage, équiper le site pour le rendre autonome (assise, tables, zones d'ombres). L'inauguration a lieu mi-juillet et réunit plusieurs associations. Des associations locales sportives et culturelles animent ce lieu de vie de manière récurrente en proposant un planning hebdomadaire d'activités : sport, ateliers artistiques, chantiers participatifs...

L'organisation de temps forts combinés à une présence sur le long terme permet de récolter et centraliser les retours des habitants sur les aménagements éphémères et les futurs aménagements pérennes grâce à la mise en place de **panneaux d'échanges** sur le site.

2021 : DERNIÈRE SAISON DE LA PLAINE ESTIVALE

Son objectif sera de réajuster les aménagements et la programmation dans le but de pérenniser de certains dispositifs sur le quartier.



FACTEURS DE RÉUSSITE

LA MOBILISATION DE RELAIS LOCAUX

Malgré la dimension saisonnière de La Plaine Estivale, le lien avec l'ensemble des associations locales est maintenu toute l'année pour ancrer la démarche dans la vie du quartier.

Le rôle des associations est double :

- communiquer auprès des habitants sur la démarche et le calendrier des animations ;
- se faire le relais des besoins et retours des habitants concernant les espaces publics et l'amélioration du cadre de vie.

UNE TEMPORALITÉ PROGRESSIVE

Travailler sur trois étés rend possible une progressivité de la concertation et l'établissement de relations de confiance avec les acteurs locaux (associatifs mais aussi habitants). Cela permet aussi de tester in situ différents usages sur une temporalité longue.

Chantier participatif de construction de mobilier – saison 2020



QU'EST CE QUE L'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'USAGE ?

“ C’est un accompagnement de terrain qui fait le lien entre habitants (usagers) et maîtrise d’ouvrage autour de la pratique d’un site. Cette posture permet de mettre l’usager au centre du processus de conception dès le début. Elle peut se faire à différentes étapes du projet, mais prend davantage de sens lorsqu’elle est envisagée tout au long du projet. ”

Aude Masbounji, Directrice, La Belle Friche



PERSPECTIVE

La question de l'autonomisation de ces dispositifs au service des habitants et association est également centrale pour la dernière saison de la démarche.

“ Même si c’est une phase transitoire du projet urbain, ceci a des conséquences concrètes et directes sur la vie des habitants du quartier. Ça leur permet de se retrouver, de s’impliquer, de construire ensemble et de s’approprier un espace qui devient public. ”

Lou Pascolini, association des Compagnons Bâisseurs.

⚠️ POINTS DE VIGILANCE

ASSURER LA CONTINUITÉ DES ACTIONS

Il faut anticiper les marges de manœuvre laissées à la préfiguration et donc à la concertation avec les habitants. La communication avec toutes les futures parties prenantes du projet, notamment la maîtrise d'ouvrage et la future équipe de maîtrise d'œuvre du projet global de renouvellement urbain du quartier est donc centrale pour garantir la prise en compte du cahier des charges fourni au risque de repartir d'une page blanche.

ARTICULER LA DÉMARCHÉ AVEC LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Un projet de renouvellement urbain prend du temps et est souvent synonyme de transformation profonde du quartier (déconstruction/reconstruction de logements...). Il est parfois compliqué pour les habitants, sursollicités depuis de nombreuses années, de comprendre le projet et son lien avec une démarche de préfiguration comme la Plaine estivale. Le groupement de prestataires aidés des associations locales facilitent la compréhension du projet dans sa globalité et à redonner du pouvoir d'agir aux habitants.



Contact

Cécile Bellanger, cheffe de projet,
La Belle Friche

c.bellanger@labellefriche.com

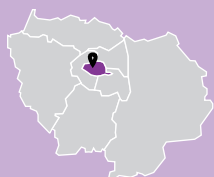
Pour en savoir plus

<https://www.facebook.com/laplaineestivale>

<https://www.labellefriche.com/la-plaine-estivale>

<https://yaplusk.org/project/la-plaine-estivale/>

CONCEVOIR COLLECTIVEMENT UN SQUARE POUR ENFANTS DANS LE 14^E À PARIS



Périmètre: dalle Renoir-Lichtenberger

Concertation



Codécision

Porteur de projet: syndicat de copropriété Square Auguste Renoir et Ville de Paris


Appui: prestataire externe


Délégation



Partenaires: associations, bailleur, entreprises de type PME

Pouvoir Citoyen

 **Durée:** 3 ans pour le square des enfants (2014-2017)

 **Coût:** 40 000 € HT pour la prestation d'accompagnement et 186 000€ pour le projet global

Le nouveau square vu de chez un habitant

CONTEXTE

La dalle Renoir-Lichtenberger est une copropriété privée ouverte au public d'une surface de 4 hectares qui se situe dans le 14^e arrondissement de Paris et au sein d'un périmètre de grand projet de renouvellement urbain.

L'espace sur dalle, typique d'un urbanisme des années 1970, est très peu fréquenté et connaît depuis 20 ans une problématique de dégradation et d'abandon de ces espaces. Délaissés par les habitants du quartier qui ne s'y sentent pas en sécurité, ces squares fermés occupent une grande partie de l'espace public. **Un travail de redéfinition des usages et fonctions de ces espaces est nécessaire.**

“ Sur ce chantier, la co-construction n’a jamais été un vain mot. Si l’agence d’architecture est restée maîtresse des opérations, elle n’a jamais considéré les bénévoles comme de la main d’œuvre à bon marché, mais bien comme des partenaires à part entière dont chaque avis compte. ”

P. Jost, habitant.

ZOOM SUR LA DÉMARCHE

Une association, Môm Didot, et l’équipe de développement local de la Ville de Paris décident d’engager une réflexion sur ces espaces et réalisent une enquête par questionnaires auprès des habitants. Un groupe de travail réunissant des habitants, la mairie, le syndicat de copropriété, le bailleur et des associations locales est créé.

En 2014, un prestataire spécialisé (l’Atelier Nous) est choisi pour construire des scénarios d’évolutions possibles de l’ensemble de la dalle avec les habitants, considérés comme acteurs à part entière du projet.

La démarche de concertation engagée repose sur la volonté de « **faire communauté** », recréer un esprit de quartier et une dimension collective entre locataires et propriétaires autour du projet de réaménagement des squares de la dalle. Elle accompagne et enrichit le projet dans ses différentes phases au travers de l’expertise d’usages et des attentes relayées par les habitants.

DE LA PROGRAMMATION AU CHOIX DU SCÉNARIO RETENU

La démarche de participation démarre dès la phase de diagnostic et de programmation avec des ateliers réunissant entre 30 et 50 personnes, des marches exploratoires, un travail d’immersion chez l’habitant (dispositif « Adopte Arthur »).

A l’issue de cette phase, une réunion publique est organisée pour présenter le scénario de programmation global, voter et choisir le premier projet à réaliser parmi les quatre espaces définis : le square ensemble, le square des enfants, le square des actifs et le square de la biodiversité. C’est l’aire de jeux pour les enfants dans le square Marin (ou square des enfants) qui est élu à l’unanimité et qui est présenté au budget participatif de la Ville de Paris.

Un travail de conception s’engage alors pour affiner le projet sous forme d’ateliers d’architecture, de travail sur plan autour des usages et avec les différents publics et notamment les enfants.



Réception des matériaux pour la réalisation du square

LA RÉALISATION D'UN CHANTIER PARTICIPATIF

Le budget prévu pour le réaménagement du square des enfants s'avère insuffisant pour la réalisation des équipements de jeux (ratio de 120€/m² contre 450-500€/m² nécessaire). Il est donc proposé de faire appel au bénévolat et de concevoir au maximum les espaces du square avec des matériaux de récupération. **6 000 heures de bénévolat** sont finalement mobilisées auprès des habitants de la copropriété.

Des solutions innovantes ont été trouvées : recyclage de 1000 pneus donnés par une entreprise, bateau offert par la Ville de Paris, dons d'équipements de sécurité par des entreprises pour les bénévoles, etc.

Une nouvelle étape du projet commence alors pour inventer ensemble le nouveau square des enfants. Et quoi de mieux pour cela que de se baser sur les dessins des enfants ! Ainsi de leurs imaginaires naissent des monstres marins, un phare ... tout un décor qui se construit sur la thématique de la mer allant jusqu'à inspirer des poèmes à certains riverains.

Enfin, le temps de l'inauguration du square est arrivé.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION MISE EN PLACE RELÈVE DE LA COCONSTRUCTION ET DE LA CODÉCISION

Cette coconstruction s'est illustrée en phase de diagnostic lors des balades urbaines ou de la phase immersive chez les habitants pendant lesquelles ils ont été associés à l'identification des points forts et points faibles des aménagements en place, l'expression de leurs besoins quotidiens et l'explication de leur façon de pratiquer les espaces. Elle s'est poursuivie dans les phases de conception et de chantiers pendant lesquels les habitants ont été partie prenante et acteurs des aménagements conçus et réalisés.

La co-décision s'illustre par la phase de vote du projet et le choix de réaliser le square pour enfants en premier.



FACTEURS DE RÉUSSITE

“ADOPTE ARTHUR”, UN DISPOSITIF IMMERSIF ORIGINAL

Une des initiatives marquantes pour ce projet est la phase d’immersion matérialisée par le dispositif « Adopte Arthur ». Arthur, personne travaillant à l’Atelier Nous, est donc là pour « comprendre le site » de l’intérieur. Il vit dans le quartier, chez les habitants qui l’hébergent, les accompagne dans leur quotidien (courses, sortie du chien, aller chercher les enfants, etc.) pour mieux saisir les problématiques du lieu et se nourrir du vécu des habitants.

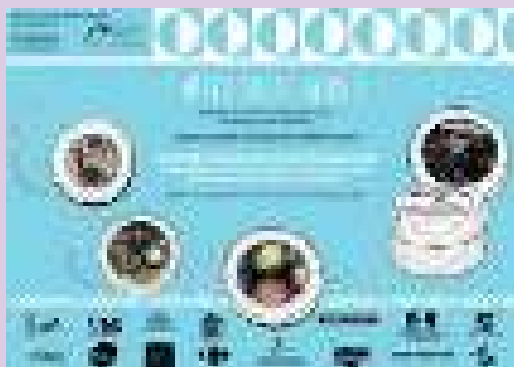
Cette phase, riche en enseignements pour le diagnostic, permet également de créer une relation de confiance durable entre les habitants et le prestataire.



LA MOBILISATION DES PUBLICS ET DE TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Le projet a visé une mobilisation de différents types de publics et tranches d’âges (enfants, actifs, personnes âgées). L’objectif est globalement atteint mais des difficultés subsistent pour mobiliser des familles monoparentales ou des acteurs économiques, peu disponibles.

Pour faire participer des actifs, des ateliers “métro, boulot, brico” sont mis en place en soirée. Ce sont des ateliers en fin de journée durant lesquels des tâches courtes sont réalisées. Ceci permet aux personnes ayant peu de temps de tout de même y participer au chantier.





Atelier de co-conception
intergénérationnel

“ Les rôleurs c’est ce que
je préfère. Ils ont beaucoup
d’énergie, on peut la
canaliser. ”

C. Sangrigoli, Atelier Nous.

DES TEMPS FORTS POUR FÉDÉRER LES HABITANTS

- L’organisation d’ateliers de dessins et un atelier « **Attrape-rêves** » avec les enfants. Pour ce dernier, le principe consiste à écrire sur des papiers des envies, des idées, des rêves suivant différentes thématiques. Ces dessins et envies ont ensuite été intégrés à la définition du projet.
- Le chantier de réalisation des mosaïques, la livraison du bateau et la construction du phare ou du monstre marin avec les pneumatiques... ont été autant de **moments forts de la vie du projet** qui ont permis aux habitants de pleinement adhérer au projet et de se l’approprier.



PERSPECTIVES

L’évaluation du projet n’a pas été anticipée mais pourrait être prévue pour des réalisations ultérieures.



POINTS DE VIGILANCE

PRÉVOIR UNE COMMUNICATION SUR LA DURÉE

Elle nécessite des compétences propres, une diversification des modalités de diffusion (porte-à-porte, boîtage, affiches, etc.) et des supports : page Facebook, espace d'affichage dédié en les rendant les plus compréhensibles et « palpables possibles », maquettes de l'espace de la dalle, avec des étiquettes de programmation à placer, etc.



PRÉVOIR DES TÂCHES ADAPTÉES AU PUBLIC

Les travaux de terrassement, plus ingrats (très physiques, et salissants) et sans valorisation directe, sont peu mobilisateurs. C'est le travail de réalisation de mosaïques qui a permis de remobiliser les habitants. Il est par ailleurs important de prévoir un temps d'apprentissage des tâches confiées aux publics visés (le jardinage, les travaux de peinture, les mosaïques, etc.)

DIVERSIFIER LES CRÉNEAUX

En fonction des publics mais également des agences qui accompagnent la démarche, il faut prévoir des créneaux de participation du public adaptés. Les actifs sont libres en soirée et le week end, par exemple.

Contacts

Atelier Nous anciennement « Oikos »,
Nouvelles Opportunités pour un
Urbanisme Solidaire,

Concetta Sangrigoli, architecte paysagiste

concetta@ateliernous.fr

<http://ateliernous.fr/>

Pour en savoir plus

Projet Square Marins 2014-2017

http://ateliernous.fr/projet_square-marin/



CONCERTER AVEC LES HABITANTS ET LES COMMERÇANTS DU COEUR DE VILLE À MANTES-LA-JOLIE



Périmètre: Mantes-la-Jolie
(78)


Concertation


Codécision


Délégation


Pouvoir Citoyen

Porteur de projet: Ville de
Mantes-la-Jolie

Appui: prestataire spécialisé

Partenaires: État, CDC,
Action Logement, Agence
Nationale de Rénovation de
l'Habitat, Départemental des
Yvelines, CCI, CMA


Durée: en cours de
réalisation, projet engagé
depuis 2015


Coût: 25 000€ TTC
pour le prestataire et
2 000 € de matériels

Atelier de concertation avec des commerçants du centre-ville

CONTEXTE

Depuis 2015, la Ville de Mantes la Jolie développe un vaste projet de redynamisation de son cœur de ville soutenu par une convention multi partenariale. Il s'articule autour de 4 principaux enjeux :

1. Adapter l'offre commerciale du centre-ville ;
2. Proposer un parc de logements adaptés aux attentes et besoins des habitants ;
3. Anticiper et tirer profit de l'émergence de nouvelles polarités attractives ;
4. Répondre au désir de reconquête de la population sur l'espace public en repensant l'ensemble des déplacements et du stationnement.



“ Je ne savais pas vraiment à quoi m’attendre en participant à cette concertation, mais j’avoue avoir été agréablement surprise. C’était carré, structuré, très enrichissant parce que nous discutons avec des professionnels. On ne nous a pas seulement demandé notre avis, on nous a inclus dans une réflexion et nos propositions ont été entendus. J’en ressors avec l’impression d’avoir fait quelque chose de positif pour ma ville. ”

Isabelle Bermann, Mantaise participante.

600

réponses aux
questionnaires

10 à 15 participants à
chaque balade

150 participants à la
restitution de la
démarche

La commune souhaite associer étroitement les habitants, commerçants et artisans à la démarche, afin de bénéficier de leur expertise d’usage et de les impliquer dans l’ensemble du projet urbain et pour qu’ils deviennent ensuite des ambassadeurs du projet.

ZOOM SUR LA DÉMARCHE

La démarche se déroule entre octobre 2018 et octobre 2019 pour la phase de diagnostic et d’orientation. La phase de construction et de réalisation du projet est en cours.

1. Le temps de l’information

Il s’agit d’abord d’informer et de communiquer autour du projet de redynamisation du cœur de ville. L’ensemble des réseaux sociaux est mobilisé (Instagram, Facebook...), ainsi que le journal municipal, des lettres d’informations diffusées dans les boîtes aux lettres ou auprès des associations.

PROGRAMME ACTION COEUR DE VILLE

En décembre 2017, le Ministère de la Cohésion des territoires a lancé le plan « Action cœur de ville » pour revitaliser les villes moyennes dans tout le territoire métropolitain et ultramarin. En tout, 222 communes sont concernées par ce plan d’investissement public d’ampleur.

Élaboré en concertation avec l’association Villes de France, les élus locaux et les 3 partenaires financiers nationaux du programme (Banque des territoires, Action logement et Agence nationale de l’habitat), ce programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l’urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l’implantation d’activités en cœur de ville pour améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.



2. Le temps du dialogue et de la concertation

Un questionnaire participatif est diffusé auprès de l'ensemble des Mantais mais aussi du bassin de vie pour recueillir leurs attentes sur le centre-ville de demain, sa vocation, sa fonction, son rayonnement. Environ 600 réponses au questionnaire sont récoltées.

Trois balades urbaines sont organisées avec habitants, puis avec les commerçants et artisans et enfin avec les élus. Au total une quarantaine de personnes y participe à raison de 10 à 15 participants par balade afin de pouvoir échanger le plus possible en direct.

Des petits déjeuners ont lieu avec les commerçants, les artisans et associations patrimoniales. Ces temps permettent d'échanger autour des attentes des usagers sur les horaires d'ouvertures et de fermetures des commerces et services.

Des groupes thématiques sont constitués pour discuter des commerces et de leur attractivité, des espaces publics et du cadre de vie, de la mobilité et du stationnement. Ils se réunissent deux fois chacun, respectivement sur la partie diagnostic et orientations, et comptabilisent plus d'une centaine de participants en tout.

3. Le temps de la restitution

Une réunion publique est organisée pour dresser un bilan quantitatif et qualitatif de la concertation et expliquer les orientations retenues. Elle rassemble 150 personnes et est animée par le maire de Mantes-la-Jolie, resté jusque-là en retrait de la démarche.

Ateliers thématiques/post it.

Des outils de communication variés et complémentaires sont mobilisés tels que des questionnaires papier (distribués en porte-à-porte ou dans le journal municipal) ou numériques sur les réseaux sociaux, des flyers, une campagne d'affichage, une campagne de street marketing*, une page web spécifique sur le site internet de la ville et beaucoup de présence sur le terrain. Afin de faire monter en puissance la concertation, les délais de réponses sont relativement longs (2 mois pour les questionnaires).

Le niveau de participation est jugé satisfaisant par la ville et estimé à plus de 14 % pour les réponses aux différents questionnaires et invitations. Les ateliers étaient relativement intergénérationnels. Les personnes âgées, souvent plus disponibles, ont été très bien représentées. L'intérêt de la démarche est d'avoir réussi à mobiliser des indépendants, qui sont de réels producteurs de richesses sur le territoire.

La concertation sera poursuivie en phase de développement du projet pour répondre concrètement aux enjeux soulevés par le projet Cœur de ville.



FACTEURS DE RÉUSSITE

UN PROJET PLUS APPROPRIABLE

Les ateliers et échanges entre les différents usagers (habitants, commerçants, artisans, associations) et les concepteurs ou élus permettent de confronter les réalités statistiques, techniques à la pratique du terrain. Il en ressort un projet beaucoup plus appropriable par la population en particulier sur les réalisations d'espaces publics, les besoins en stationnement, etc.



LA CONCERTATION, UN MOMENT D'EXPLICITATION

La concertation a permis d'expliquer des choix qui pourraient être jugés contre intuitifs par les habitants ou commerçants (exemple : suppression des places de stationnement ou vacance de certains commerces). Un travail pédagogique est fait autour de la nécessité de réfléchir le projet urbain dans sa globalité.

Ceci permet de sortir du traditionnel pilotage de projet réalisé avec les partenaires institutionnels et financeurs en associant la future maîtrise d'usage des projets. Celle-ci est présente à toutes les étapes, du diagnostic à la conception.

MANTES-LA JOLIE, UNE "VILLE APPRENANTE"

Ce principe de participation vise le transfert de compétences : la ville a labellisé son projet urbain de redynamisation du cœur de ville en « Ville Apprenante »* par l'intermédiaire de l'UNESCO. Un chargé de mission dédié à la concertation est d'ailleurs recruté et le travail en mode projet au sein de la collectivité s'en trouve ainsi renforcé.

“ Tout habitant est un urbaniste amateur qui s'ignore. ”

Alexandre Sas, Directeur du projet urbain, Ville de Mantes-la-Jolie.



Ateliers thématiques

ARTICULATION DE LA DÉMARCHE AVEC LE PROCESSUS DE DÉCISION

La concertation a permis de dresser un panorama des attentes des habitants à travers les différents questionnaires diffusés à tous les Mantais.

Les ateliers ont permis de prioriser les actions à mettre en place. L'animation du centre-ville et la diversité des commerces sont par exemple ressortis comme des priorités pour les habitants. Si l'offre est jugée de qualité, la diversité de celle-ci est jugée insatisfaisante.



PERSPECTIVES

Des pistes ont émergé de la concertation et seront poursuivies :

- la **construction d'une charte spécifique aux devantures commerciales** pour accompagner la montée en gamme de l'offre commerciale avec les commerçants du centre-ville et l'Architecte des Bâtiments de France. Des ateliers dédiés sont mis en place pour aborder toutes les questions (du choix des matériaux aux aides financières mobilisables) ;
- la **numérisation de l'offre commerciale du centre-ville**, ressortie avec acuité pendant la crise sanitaire de la Covid-19. Une place de marché numérique sera créée pour y répondre, offrant des services de livraison à domicile, de commandes en ligne et une conciergerie ;
- un **chantier d'archéologie participatif avec les usagers** autour du « square du Château » lors d'un événement culturel et touristique.



POINTS DE VIGILANCE

RÉUSSIR À MOBILISER LES ENSEIGNES COMMERCIALES FRANCHISÉES

De par une plus faible implication territoriale, ces commerces se sont moins mobilisés au cours de la démarche participative. Leur stratégie répond avant tout à des orientations d'établissements à échelle nationale. Des rendez-vous spécifiques ont été organisés pour les rencontrer.

MOBILISER LES HABITANTS SUR LEUR TEMPS LIBRE

La motivation des habitants et leur disponibilité est un frein récurrent aux démarches de concertation. L'outil numérique rend la démarche accessible à toute heure, facilite les échanges...



Contacts

Alexandre Sas, Directeur de Projet
Urbain, directeur de projet
asas@manteslajolie.fr

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LOGEMENTS EN ZONE PAVILLONNAIRE À PONTAULT-COMBAULT



Périmètre: Village Anglais-Bois-La-Croix à Pontault-Combault (77)

Concertation



Codécision



Délégation



Pouvoir Citoyen

Porteur de projet: Seine et Marne Environnement

Partenaires: commune de Pontault-Combault, Association « Devenir du village anglais Bois-la-Croix », conseil syndical de copropriété

Durée: de fin 2015 à aujourd'hui

Balades thermiques

OBJET DE LA DÉMARCHÉ

Seine-et-Marne Environnement est l'agence départementale de sensibilisation à l'environnement. Ses activités sont la sensibilisation, l'éducation, la formation, le conseil et l'accompagnement technique à destination des particuliers, des collectivités (élus et agents) et des entreprises. En plus de ses activités dans les domaines de la biodiversité, l'eau, la gestion des zones humides et le développement durable, Seine et Marne Environnement, Agence locale énergie climat (ALEC*), abrite un « Espace Info-Énergie (EIE) » et accompagne gratuitement les particuliers et les copropriétés dans leurs projets de rénovation thermique et de sobriété énergétique.

800 logements
concernés

72 intéressés par le projet

39 personnes présentes

35 rendez vous

42 propriétaires intéressés par des travaux dont 23 pour l'isolation des murs, 27 pour l'isolation de la toiture et 11 bouquets

20 pavillons isolés pour les murs, 13 pour les toitures

“ Une belle expérience que l'on essaie d'améliorer en réitérant sur une autre zone et en essayant d'avoir plus de plus-value notamment paysagère et dans le choix de matériaux biosourcés. ”

Christophe Parisot, directeur de Seine et Marne environnement.

En tant que porteur du projet, elle est à l'initiative du projet de rénovation énergétique de la zone pavillonnaire du village anglais Bois-La-Croix à Pontault Combault. L'objectif est de lever les freins à la rénovation énergétique dans le tissu pavillonnaire et de tester une façon de massifier la rénovation thermique en ciblant une zone pavillonnaire homogène. Le concept des SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) pourrait y être développé, permettant de mutualiser les travaux des particuliers et de faire ainsi baisser les coûts des travaux.

ZOOM SUR LA DÉMARCHE

Le lotissement « le village Anglais Bois-la-Croix » est composé de 800 logements en copropriété horizontale datant des années 1970, de 12 types de pavillons différents. Le projet, démarré en 2015, est mené en partenariat avec l'association « Devenir du village anglais Bois-la-Croix », la commune puis avec le conseil syndical et a été prise

en charge dans le cadre de la mission EIE de Seine et Marne Environnement, financée par l'Ademe, le Conseil régional et le Département de Seine-et-Marne.

Le principal objectif est de permettre aux ménages de réaliser des économies d'énergie. L'idée de bénéficier de réductions de coût des travaux séduit l'association « Devenir du village anglais Bois-la-Croix » qui s'engage alors auprès de l'ALEC* Seine-et-Marne Environnement pour la mise en œuvre du projet et notamment la mobilisation des habitants, l'animation de la démarche et des réunions.

La démarche ne cible pas d'habitants en particulier. Tous peuvent être concernés car tous les pavillons ont été construits dans les années 70 en l'absence de réglementation thermique. Avec l'aide de l'association, un questionnaire est d'abord distribué auprès des résidents pour connaître leur type de chauffage, le montant de leur dépense énergétique, leur sentiment de confort, les perspectives de travaux d'amélioration, etc.



La présentation du projet en assemblée générale de copropriété et 3 balades thermiques sont également organisées conjointement par Seine-et-Marne Environnement et l'association pour assurer la sensibilisation des habitants, la promotion de la démarche et le repérage des personnes intéressées.

La cartographie du potentiel de rénovation thermique et la visualisation des déperditions de chaleur grâce aux caméras thermiques lors des balades permettent à tous les habitants de bien prendre la mesure des enjeux grâce aux commentaires et explications des conseillers info-énergie.

Après la présentation du projet aux habitants et après les avoir sensibilisés et motivés, des rendez-vous sur site et des rendez-vous personnels de restitution des rapports de diagnostic sont conduits. 45 prédiagnostics thermiques personnalisés sont réalisés.

Parallèlement, certains membres de l'association (les référents) sont formés pour qu'ils puissent pendant toute la durée du projet être des relais pour répondre aux questions des habitants impliqués et faire avancer le projet.

- Une charte est ainsi proposée et signée par les bénéficiaires du projet les engageant à participer aux réunions de travail nécessaires au lancement des travaux et in fine à les lancer ;

- Deux groupes de travail sont mis en place par type de travaux : le groupe Murs et le groupe Toitures. Chacun est animé par l'un des référents. Chaque groupe se réunit à plusieurs reprises, débat et décide collectivement des choix des matériaux et techniques à utiliser. Ils rédigent eux-mêmes leurs propres cahiers des charges et organisent la consultation des entreprises ;
- Les référents suivent ensuite la réalisation des travaux et restent pendant toute la durée de l'opération un relais précieux pour les habitants.

La formation de référents et l'accompagnement réalisés par Seine et Marne environnement permettent de **développer le pouvoir d'agir des habitants**. Elles les autonomisent progressivement dans leurs relations avec les parties prenantes du projet, que sont la commune et l'architecte pour les autorisations de travaux, ou encore l'entreprise pour le suivi des travaux.

Au total, ce sont **72 souhaits de travaux et 33 passages à l'acte qui ont été répertoriés à la date d'octobre 2018**.

Le projet est aujourd'hui officiellement terminé sur ce lotissement, même si les travaux ne sont pas tous terminés. Les habitants impliqués sont satisfaits par la démarche et par les travaux réalisés.

“ Si cette première expérience a mobilisé fortement les conseillers info-énergie, la volonté est de recommencer et de la reproduire en standardisant certaines étapes. ”

Christophe Parisot, directeur de Seine et Marne environnement.



FACTEURS DE RÉUSSITE

L'opération a des résultats certes quantitativement mitigés, mais est une réussite à plusieurs titres :

LA FORMATION PUIS L'IMPLICATION DE CERTAINS MEMBRES DE L'ASSOCIATION GAGE D'ENTRETIEN DE LA MOBILISATION

La présence sur site des référents, aptes à répondre aux questions des habitants a permis de gagner du temps et de ne pas être tributaire de la venue sur place des intervenants de l'ALEC Seine et Marne Environnement. Elle a permis ainsi d'entretenir la démarche sur une longue période.

LA MISE EN CONFIANCE PAR L'EXPÉRIENCE DU VOISIN ET LA PRÉSENCE DES RÉFÉRENTS

L'organisation de réunions régulières a permis aux habitants engagés dans les travaux de se connaître, de se sentir à la fois moins seuls et accompagnés. L'engagement des voisins tout comme la présence des référents, habitants aussi le lotissement et donc accessibles, sont rassurants.

L'APPUI D'UNE ASSOCIATION LOCALE : UN RELAIS DE PROXIMITÉ PRIMORDIAL

Il est important de s'assurer de la motivation d'un nombre suffisant d'habitants. En ce sens, la mobilisation de l'association est primordiale. Elle joue en effet un rôle de relais et entretient une relation de proximité avec les habitants. L'animation est assurée par les référents sur toute la durée du projet et est quasi permanente grâce à la mobilisation des membres de l'association. L'association a même créé un site internet dédié au projet pour diffuser des bonnes pratiques et documents de référence sur la rénovation énergétique.

Sorties avec les habitants pour une Balade thermique - Janvier 2015



⚠ POINTS DE VIGILANCE

PRÉVOIR UNE DURÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION ASSEZ LONGUE

La phase d'information est primordiale. Il faut dans un premier temps réussir à informer tous les habitants en mobilisant de nombreux canaux de communication (affiche, distribution de flyer, informations lors des assemblées générales). Une fois mobilisés, il faut leur communiquer des informations techniques parfois complexes et prendre le temps d'expliquer pour les accompagner dans la décision. Entre le premier contact avec les habitants et les premiers travaux, 10 mois se sont écoulés.

COORDONNER LE PHASAGE DES TRAVAUX

Au-delà de la mobilisation des habitants, le phasage est essentiel pour que tous les bénéficiaires soient prêts en même temps à faire des travaux.

L'aspect réglementaire n'est pas à négliger et des contacts le plus en amont possible avec les services de la commune pour les autorisations de travaux peuvent faire gagner du temps.



PERSPECTIVES

L'expérience est concluante et devrait être réitérée dans d'autres communes. Deux démarches similaires sont en cours de lancement : à Noisiel (en phase de sensibilisation des habitants) et à Champagne-sur-Seine (en phase de préparation).

Ce type de démarche concourt directement à répondre aux enjeux de rénovation thermique et de réduction du nombre de passoires thermiques.



Contacts

Seine et Marne environnement
(ALEC) Christophe Parisot, directeur
direction@seme77.fr

Pour en savoir plus

Retour d'expérience sur la démarche
[http://www.seine-et-marne-environnement.fr/
images/D.pdf](http://www.seine-et-marne-environnement.fr/images/D.pdf)

Site créé par l'association au lancement du
projet
<https://renovationvabc.jimdo.com/>

Site de SEME
<http://www.seine-et-marne-environnement.fr/>

LES ACTEURS DU PARIS DURABLE, UNE COMMUNAUTÉ DYNAMIQUE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Ville de Paris et son Agence d'Ecologie Urbaine de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement, a créé le dispositif « Acteurs du Paris durable ».

LES OBJECTIFS

Mettre en visibilité et en réseau des actions portées par la société civile (particuliers, collectifs citoyens, copropriétés, associations, professionnels...) qui participent à la transition écologique à Paris. Faire connaître et soutenir ces initiatives, favoriser leur démultiplication, voire en susciter de nouvelles.

LA MAISON DES ACTEURS DU PARIS DURABLE

Les Acteurs du Paris durable c'est un lieu, la Maison des Acteurs du Paris durable, au centre de Paris. Des événements y sont organisés pour permettre aux Parisiens de partager leurs expériences, leurs actions pour améliorer l'environnement et contribuer au mieux vivre ensemble. Ateliers d'échanges, conférences-débats avec des experts, des projections y sont organisés... à destination des Acteurs et des Parisiens, novices ou avertis !

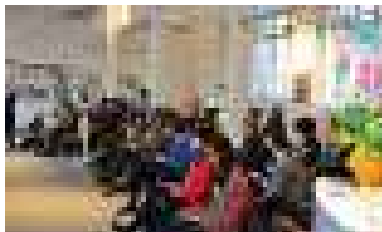
UNE PLATEFORME INTERNET

Mais c'est aussi une plateforme internet qui regroupe une communauté de près de 6 000 acteurs. Ce site permet de mettre en avant les porteurs d'initiatives et de solutions en faveur de l'environnement. Il favorise les échanges et les mises en réseau grâce à des outils pratiques : agenda, fiches pratiques, contacts, partage d'expériences...

CONTACT

21, rue des Blancs Manteaux, Paris 4^e arrondissement.

DEVE-acteursduparisdurable@paris.fr



Événement du réseau Teddif
organisé à la MAPD* en
décembre 2019.*

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE CHARTE D'AMÉNAGEMENT URBAIN À ARGENTEUIL



Balade urbaine en juin 2019, pour réaliser un diagnostic en marchant



Périmètre: ville d'Argenteuil (95)

Porteur de projet: Ville d'Argenteuil

Appui: bureau d'études spécialisé

Durée: 7 mois entre mai et novembre 2019

Coût: 28 350€ TTC pour l'appui par le prestataire


Concertation


Codécision


Délégation


Pouvoir Citoyen

CONTEXTE

La ville d'Argenteuil, quatrième ville la plus peuplée d'Île-de-France avec un peu plus de 110 000 habitants, souhaite réaliser une Charte des espaces urbains. Ce document cadre fixe les principes et orientations d'aménagement des espaces publics de la ville. Il doit ainsi servir de document de référence pour l'ensemble des intervenants sur l'espace urbain argenteuillais (services techniques municipaux, concessionnaires, aménageurs, collectivités, promoteurs).



“ J’ai souhaité engager ce dialogue avec la population pour qu’elle soit partie prenante de l’élaboration de la Charte des espaces urbains. A travers cette démarche, nous avons réussi à créer un cercle vertueux entre les habitants, les services municipaux et les élus. Cette dynamique se poursuit aujourd’hui, elle est dorénavant intégrée à l’ensemble des projets de la Ville. ”

Georges Mothron, Maire d’Argenteuil.

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE SONT MULTIPLES :

- Disposer d’un référentiel à destination des intervenants du domaine public communal ;
- Révéler les richesses patrimoniales, paysagères et historiques du territoire ;
- Assurer une cohérence aux différents projets de la ville sans les uniformiser ;
- Affirmer une identité argenteuillaise ;
- Valoriser le cadre de vie et développer des espaces adaptés aux besoins des habitants et utilisateurs ;
- Améliorer l’attractivité et l’inscription d’Argenteuil au sein de la Métropole du Grand Paris.

La réalisation de cette charte est confiée à un groupement de maîtrise d’œuvre. Les élus ont souhaité néanmoins confronter la vision de l’équipe de maîtrise d’œuvre à celle des Argenteuillais et des associations en les impliquant dans l’élaboration du document. En janvier 2019 les services de la ville définissent ainsi une stratégie de concertation et font appel à un prestataire extérieur pour sa mise en œuvre.

ZOOM SUR LA DÉMARCHÉ

La démarche participative est mise en place à la fois pour **faire adhérer les habitants à la Charte** mais aussi pour **asseoir et confirmer le diagnostic** en prenant en compte l’expression des besoins des habitants et leurs usages.

L’objectif était donc de mobiliser le maximum d’habitants notamment à travers les instances participatives de la Ville et les associations y compris celles destinées aux personnes à mobilité réduite. Les entreprises en revanche n’ont pas été ciblées.

Cette démarche a combiné plusieurs dispositifs et approches de concertation détaillées plus loin.



Réunion publique à Argenteuil en novembre 2019

UNE SÉRIE D'ATELIERS

Une série d'ateliers autour de trois grandes orientations (nature en ville / Mobilité actives et usages /espace public et espace privé) en mobilisant :

- les comités de quartier et associations volontaires - pour compléter le diagnostic établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre; ces comités ont rassemblé environ 2 représentants par quartier soit une vingtaine au total.
- le conseil des enfants et le conseil des jeunes – pour échanger autour d'images de références d'aménagement classées selon les trois grandes orientations et mieux comprendre les lieux fréquentés par les enfants ; une dizaine d'enfants et une quinzaine d'adolescents y ont participé.

UNE BALADE URBAINE

L'organisation d'une balade urbaine avec différentes associations, comités de quartier et élus en juin 2019 (une vingtaine de participants). Ce diagnostic en marchant a permis de comprendre les points forts et les faiblesses des espaces urbains argenteuillais, de les partager avec les élus de la ville et de développer une approche sensible de l'espace urbain.

L'ORGANISATION D'UN FORUM

L'organisation d'un forum un samedi matin au mois de septembre 2019 en mairie. Ouvert à tous, le forum a permis de présenter les conclusions du travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre et du travail mené auprès des habitants. Il a aussi permis de répondre aux questions posées par les habitants. Un système de Post-it et de punaises a permis de compléter le diagnostic et les orientations.

UNE RÉUNION PUBLIQUE

Une réunion publique en novembre 2019. Ouverte à tous, la réunion publique s'est tenue dans une salle de cinéma et a permis de présenter aux habitants et usagers des services municipaux sous formes de grands panneaux le document validé par les élus et d'officialiser son application. Plus d'une centaine de personnes se sont mobilisées.



FACTEURS DE RÉUSSITE

La démarche de concertation a été une réussite pour la Ville d'Argenteuil qui n'était pas coutumière de démarches participatives.

UNE DÉMARCHÉ FACILITATRICE POUR COMPRENDRE LA CHARTE D'AMÉNAGEMENT

La démarche participative a permis de **rendre plus intelligible et compréhensible le travail mené** par l'équipe de maîtrise d'œuvre auprès des habitants mais aussi des élus. La restitution aux habitants d'un travail technique par le bureau d'étude explicite la démarche.

UNE PRISE EN COMPTE DES BESOINS D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ EXPRIMÉS PAR LES HABITANTS

De même, la concertation permet d'enrichir le document de la charte : plus d'espaces verts de proximité, la construction d'un aménagement ludique pour accéder au sommet des Buttes d'Orgemont (un espace de jeux innovant, un parcours sportif, des espaces de pique-nique) et l'aménagement des Berges de Seine.

LE TRAVAIL DE CONCERTATION AVEC LES ENFANTS A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT RICHE

Grands usagers de la ville et piétons par nature, cette cible s'est avérée particulièrement intéressante pour développer une bonne compréhension des atouts et des faiblesses de l'espace public et des besoins.

POUR MOBILISER LES HABITANTS PLUSIEURS OUTILS ONT ÉTÉ MIS EN PLACE :

- le répertoire interne de la ville ;
- le magazine de la ville distribué dans toutes les boîtes aux lettres ;
- des affiches sur tous les panneaux municipaux ;
- le site internet ;
- la distribution de tracts dans toutes les boîtes aux lettres.



Le conseil des enfants



Conseil des jeunes

ARTICULATION AVEC LE PROCESSUS DE DÉCISION

La création d'une culture commune sur l'aménagement urbain

Le document a permis de **développer une culture commune entre services mais aussi avec les élus et concessionnaires** sur l'espace public et ses usages. La charte a par ailleurs été votée à l'unanimité en conseil municipal et la démarche a fait consensus d'un point de vue politique.

Des attentes des argenteuillais mises en exergue sur la nature en ville et la mobilité

Au-delà de la charte, cette démarche de concertation a permis de recueillir des **attentes fortes des argenteuillais sur les questions de nature en ville, de mobilité active** avec le souhait de développer des pistes cyclables, de disposer d'espaces publics sûrs et attractifs, des espaces de pratiques du sport notamment en direction des publics jeunes. Ces attentes ont ainsi permis à la collectivité de dresser un programme d'actions qui sera à décliner et prioriser dans le prochain mandat. Plusieurs actions concrètes en ont émergé : la volonté de construire un plan de jalonnement et un plan vél



PERSPECTIVES

La crise sanitaire que nous avons connue au printemps 2020 a renforcé les orientations de la charte d'aménagement et notamment la nécessité de mieux définir le statut, les fonctions et les usages des espaces publics, d'y apporter plus de nature, et de développer des pistes cyclables en particulier.

⚠️ POINTS DE VIGILANCE

DES OUTILS DE COMMUNICATION À METTRE EN PLACE

A l'échelle de la ville les instances de concertation, outils d'information et de communication étaient jusqu'alors peu développés et ne portaient pas sur des démarches de projet spécifiques.

De nouveaux outils ou temps de concertation spécifiques ont été créés :

- la mise à disposition d'une **carte** de la ville présentant les enjeux, des images de références ;
- l'organisation d'une **balade urbaine** ;
- l'organisation d'une **exposition** pour présenter aux habitants la démarche, ses orientations et les premières réponses mais aussi pour compléter le diagnostic. Des post-it, des punaises et des pastilles de couleurs ont été mis à disposition pour que les per-

sonnes puissent intervenir et donner leur point de vue ;

- l'organisation d'une réunion publique ;
- un mail dédié pour permettre de récolter la parole des habitants.

DES PUBLICS FRAGILES NON TOUCHÉS

Une des limites de la démarche a été de toucher un trop faible public (en nombre et en diversité) notamment au moment du forum, ce qui aurait nécessité de **prévoir un temps plus long de communication et concertation**. De plus, si la cible identifiée était bien celle des habitants, la collectivité souhaiterait porter une attention particulière au public en situation de relégation sociale.



Contacts

Cheffe de projet Qualité urbaine
(Direction de l'urbanisme opérationnel)

sophie.koch@ville-argenteuil.fr

Pour en savoir plus

Site de la ville

<http://www.argenteuil.fr/364-charte-des-espaces-urbains.htm>

LEXIQUE

Agenda 21 ou Agenda 2030 projet de développement durable pour un territoire. Un Agenda 2030 est un Agenda 21 prenant un compte les Objectifs de développement durable

AREC Île-de-France Agence régionale énergie climat, département énergie-climat de l'Institut Paris Region

ALEC Agence locale énergie climat

AMIF Association des Maires d'Île-de-France

CCI Chambre de Commerce et d'Industrie

CDC Caisse des Dépôts et Consignations

Cerema Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CGDD Commissariat général au développement durable (rattaché au ministère de la Transition écologique)

Charte de la participation [du ministère de la Transition écologique, 2016] « La charte de la participation du public énonce les valeurs et principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle s'adresse à tous les participants (porteurs de projet et public) et constitue une aide dans la mise en œuvre du dispositif de participation. »

Démocratie participative implication des citoyens dans la vie publique en les consultant et les associant à l'exercice du pouvoir

DRIEA Île-de-France Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement

DRIEE Île-de-France Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

EEDD Education à l'environnement et au développement durable

Empowerment Terme venant de l'anglais qui peut être traduit par «développement du pouvoir d'agir» (Yann Le Bossé). Certains utilisent également «encapacitation», «capacitation».

EPT Établissement public territorial

ERC-EEDD	Espace régional de concertation regroupant des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (réseaux, associations, institutionnels...)
FNE IDF	France Nature Environnement IDF regroupe des associations environnementales œuvrant en Île-de-France
Fresque du Climat	atelier ludique, participatif et créatif sur le changement climatique. Pour les novices, comme pour les experts, cet outil permet de mieux comprendre les composantes du dérèglement climatique.
ICPC	Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne
NPNRU	Nouveau programme national de renouvellement urbain
Participation du public	processus d'engagement d'un citoyen agissant seul ou de plusieurs citoyens agissant collectivement, afin d'influer sur leur vie au sein d'une ville ou d'un territoire en participant à des décisions ou en initiant des projets
PCAET	Plan climat air énergie territorial
PLU	Plan local d'urbanisme
ODD	Objectifs du Développement durable, au nombre de 17 ils ont été adopté par l'ONU en septembre 2015
Street marketing	Technique de promotion qui utilise la rue comme support de d'expression
Tiers-lieu	Terme traduit de l'anglais «the thierd place», théorisé par Ray Oldenburg dans son ouvrage «The Great Good Place» (1989). Un tiers-lieu est un espace de vie locale, démocratique... qui n'est ni le lieu d'habitation ni le lieu de travail.
Ville apprenante	(dispositif de l'UNESCO) ville qui mobilise toutes ses forces vives pour assurer un apprentissage de qualité tout au long de la vie à ses citoyens, de l'éducation de base à l'éducation supérieure sans oublier l'éducation informelle.
World café	processus créatif où les participants débattent autour d'un sujet ou d'une question en petits groupes. Ils sont invités à changer de table régulièrement en repartant des éléments du groupe précédent.

SITES RESSOURCES

ADEME	ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/participation-citoyenne-planification-et-amenagement-urbain-durables-8621.pdf ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/79085_la_concertation_en_environnement.pdf
AREC Île-de-France – outils participatifs	arec-idf.fr
CERDD (centre ressource du développement durable)	cerdd.org
CITEGO (Cités territoires gouvernance) dossier et outils	citego.org/bdf_descripteur-2204_fr.html
Cerema	cerema.fr/
CNDP (Commission nationale du Débat public)	debatpublic.fr/
CNFPT (Centre national de la Fonction publique territoriale)	cnfpt.fr/s-informer/bouquets-ressources/democratie-participative
Comédie (Concertation, médiation, environnement) – ressources	comedie.org/ressources/
Démocratie Ouverte	www.democratieouverte.org/
Décider ensemble	www.deciderensemble.com/
DRIEE (participation citoyenne)	driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/mobilisation-citoyenne-et-participation-au-debat-r527.html
Fondation pour la Nature et l'Homme (FNH) (guide)	fondation-nature-homme.org/democratie-participative-guide-des-outils-pour-agir
Fresque du climat	fresqueduclimat.org/
Groupe d'intérêt scientifique Démocratie et participation	participation-et-democratie.fr

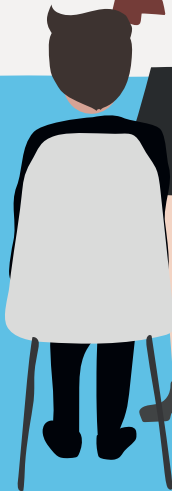
IPEC – formations, conférences sur l'intelligence collective	ipec.developpement-durable.gouv.fr
Ifrée (Institut de Formation et de recherche en éducation à l'environnement) – ressources, formations	ifree.asso.fr
Institut de la concertation et de la participation citoyenne (ICPC) – ressources, événements	i-cpc.org
IR-DSU (Inter-Réseaux des Professionnels du Développement social urbain)	irdsu.net
Ministère de la Transition écologique et solidaire	www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politiques/cadre-participation-du-public
lien vers la Charte de la Participation	www.ecologique-solidaire.gouv.fr/charte-participation-du-public
Publication (Théma) L'action citoyenne, accélératrice de transition vers des modes de vie plus durables, Avril 2019	www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20L%27action%20citoyenne%20-%20Acc%C3%A9l%C3%A9ratrice%20de%20transitions%20vers%20des%20modes%20de%20vie%20plus%20durables.pdf
Observatoire européen de la participation citoyenne	www.participation-citoyenne.eu/fr/page/observatoire-de-la-participation-citoyenne
Portail de la transformation de l'action publique (boîte à outils)	www.modernisation.gouv.fr/etudes-et-referentiels/publications/la-boite-a-outils-des-demarches-de-participation-des-citoyens
Université du Nous – ressources, formations	universite-du-nous.org/
Observatoire des civic tech et de la démocratie numérique	www.deciderensemble.com/page/300874-observatoire-civic-tech-et-democratie-numerique
Civic Tech (annuaire)	www.banquedesterritoires.fr/le-numerique-va-t-il-hacker-la-democratie-locale
Guide sur les civic tech de la Caisse des Dépôts et Consignations (2018)	https://i-cpc.org/wp-content/uploads/2019/07/guide_civic_tech_CaisseD%C3%A9pôts.pdf

Démocratie

Participation

Local

Habitants



**Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement et de l'Énergie**

12 Cours Louis Lumière
CS 7002794307 Vincennes Cedex

www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

**Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la
mobilité et l'aménagement) - Direction territoriale Île-de-France**

58, rue Roger Salengro Boite n° 121
Immeuble Dolomites
94120 Fontenay-sous-Bois
01 43 98 70 53

www.ile-de-france.cerema.fr

Partenaires

Ademe Île-de-France, Association des Maires d'Île-de-France, AREC Île-de-France, Commissariat général au Développement durable, Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement, Espace régional de concertation Education à l'environnement et au Développement durable, France Nature Environnement Île-de-France, Institut de la Concertation et de la Participation citoyenne.

Crédits photos

©Boegy Grazia (cf. Bagneux)

Ligne éditoriale et conception graphique sur une idée originale de

www.kazoar.fr

Impression

Imprimerie MM

Document imprimé sur un papier 100 % recyclé - Mars 2021



